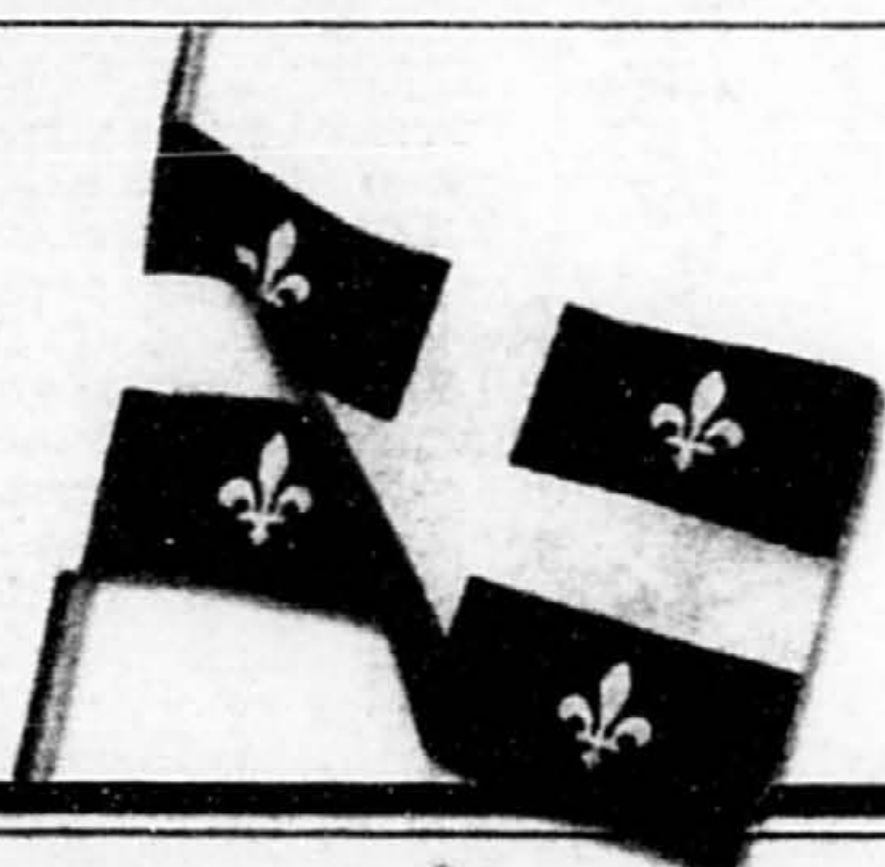


Robert Bourassa 1933-1996

UN CAHIER SPÉCIAL DE 10 PAGES



- Réactions et témoignages
 - Les bilans de sa carrière
 - Claude Ryan se rappelle
 - Les années Bourassa
 - Témoignage de Roger D. Landry
- pages B1 à B10

Le Québec en deuil

Robert Bourassa meurt des suites du cancer à 63 ans

MARIO FONTAINE

On le savait tous très malade. Et pourtant, la mort de Robert Bourassa, hier matin, a provoqué une importante onde de choc à travers le Québec et le Canada.

L'Assemblée nationale a suspendu ses travaux, tandis que la Chambre des communes rendait un hommage officiel à celui qui fut premier ministre du Québec durant 15 des 26 dernières années. Quant aux témoignages de sympathie, ils sont venus de partout reconforter la famille de l'ancien chef libéral.

Son épouse Andrée était à son chevet lorsqu'il a rendu l'âme, à 5 h 45, emporté par un cancer. C'est elle qui s'est chargée d'annoncer la nouvelle à plusieurs dirigeants politiques, dont Daniel Johnson et Jean Chretien. Mme Bourassa dormait régulièrement à l'hôpital Notre-Dame depuis qu'il y avait été réadmis, le 17 août dernier.

Les traitements de chimio et de radiothérapie, de même que les stéroïdes qui lui ont été administrés, n'ont pu venir à bout des métastases qui sont réapparues au cerveau de l'ex-premier ministre, emportant ce jeune retraité de 63 ans après plusieurs mois d'un combat acharné contre la maladie.

La famille s'est laissée convaincre de la nécessité de funérailles nationales, mais a insisté pour qu'elles demeurent modestes. Elles seront célébrées à 14 h lundi à la basilique Notre-Dame de Montréal. Samedi et dimanche, la dépouille de M. Bourassa sera exposée en chapelle ardente au Salon rouge de l'Assemblée nationale, où les Québécois pourront lui rendre un dernier hommage.

Son médecin traitant, le Dr Joseph Ayoub, a précisé hier que son célèbre patient n'a pas souffert. Et il est convaincu qu'il n'avait pas peur de la mort. « Je suis prêt pour le grand combat », lui a dit M. Bourassa lorsqu'il a réalisé qu'il ne recevrait plus de chimiothérapie, mais uniquement des médicaments destinés à soulager la douleur.

Premier ministre de 1970 à 1976, puis de 1985 à 1994, Robert Bourassa laisse le souvenir d'un homme

Voir LE QUÉBEC... en A2



Le cancer s'était déjà attaqué à Robert Bourassa lorsque cette photo fut prise, en mars 1991.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT - La Presse



Hier, à l'école Saint-Pierre-Claver, quelques élèves de première année s'amusaient à trouver le Québec sur le globe terrestre de... Robert Bourassa.

Le cadeau à l'école Saint-Pierre-Claver

PIERRE GINGRAS

Les petits Robert Bourassa en puissance semblaient plutôt rares, hier, dans la classe de sixième année de l'école primaire Saint-Pierre-Claver, boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau.

Sauf celui qui avait écouté la télé au cours du dîner, les élèves ne sa-

vaient pas qu'il avait été premier ministre. Ni qui occupe actuellement cette fonction.

Pourtant, quand il avait le même âge, quand il étudiait dans les mêmes classes, à Saint-Pierre-Claver, de 1939 à 1945, à l'époque des Frères de l'instruction chrétienne, Robert Bourassa savait, lui.

À 11 ans, en 1944, il distribuait

Voir LE CADEAU... en A2

« Merci d'être venu me voir »

MARIE-FRANCE LÉGER

Au père Armand Girard, l'aumônier de l'hôpital Notre-Dame qui lui a rendu visite pour la dernière fois mardi, Robert Bourassa a simplement dit: « Merci d'être venu me voir. »

« Le père Girard a été très frappé par le fait que M. Bourassa ait consacré ses dernières énergies à remercier les autres au lieu de penser à lui, ce qui est tout à fait compréhensible dans des moments pareils », expliquait hier le chef du service de pastorale de l'hôpital, l'abbé Robert Dagenais.

L'ex-premier ministre du Québec a reçu la communion pour une dernière fois dimanche, car il ne pouvait plus rien avaler dans les deux derniers jours, sa bouche étant trop sèche. « M. Bourassa

était croyant. Nous n'avons pas eu à forcer sa porte. Dans sa vie d'homme public évidemment, on ne connaissait pas cette dimension de sa personnalité. M. Bourassa était un homme discret sur sa vie personnelle autant que spirituelle », a-t-il ajouté.



Le Dr Joseph Ayoub

Robert Bourassa s'est éteint hier à 5 h 45 à l'hôpital Notre-Dame, entouré de siens. Ses dernières paroles ont été pour sa femme Andrée, présente jour et nuit à son chevet. M. Bourassa a lutté jusqu'au bout avec courage et détermination et « son visage était dé-

tendu et paisible ». Son seul regret: il aurait voulu passer plus de temps avec sa famille.

« La semaine dernière, j'ai expliqué à M. Bourassa les soins de support qu'il recevait. Il m'a répondu simplement: 'Nous allons mener ensemble le grand combat', a souligné hier avec émotion le médecin traitant de l'ex-premier ministre du Québec, le docteur Joseph Ayoub, dans un vibrant hommage à un homme dont il a pu apprécier « la grandeur, la simplicité et la générosité ».

M. Bourassa a succombé à un mélanome avec métastases au cerveau. Il était également suivi de près par son médecin personnel, le docteur Michel Émond, et plusieurs médecins consultants. Le cé-

Voir « MERCI... en A2

Des funérailles d'État pour M. Bourassa

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse, QUÉBEC

L'ex-premier ministre Robert Bourassa aura des funérailles d'État.

La dépouille mortelle sera exposée en chapelle ardente dans la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement, à Québec, samedi et dimanche, tandis que le service fu-

nèbre sera célébré, lundi après-midi, en la basilique Notre-Dame, à Montréal.

C'est ce qu'a annoncé, en début de soirée hier, le cabinet du premier ministre Bouchard, après que la famille Bourassa eut réglé les détails avec le service du protocole du gouvernement du Québec.

Depuis la capitale, où les dra-

peaux surplombant le parlement et les autres édifices gouvernementaux étaient en berne depuis 9 h, M. Bouchard a communiqué par téléphone avec Mme Andrée Bourassa, pour lui offrir ses condoléances et lui proposer des funérailles d'État pour M. Bourassa.

Voir DES FUNÉRAILLES... en A2

INDEX

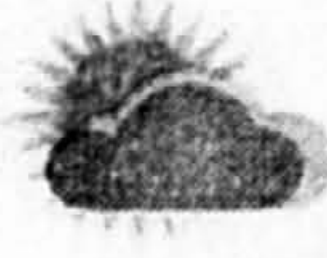
Annonces classées	- affaires	E2	Bandes dessinées	C8	Loteries	A2 et A4	Politique	A15
- Index	Arts et spectacles		Bridge	D13	Monde	C1 et C2	Quoi faire	D5
- Immobilier	D6 à D10, D16		Décès	D15	Mots croisés	D12 et D12	Sortir	D1 à D4
- Marchandises	- Spectacles	D9	Économie	cahier E	Mot mystère	C7	Tabloïd Sports	
- emplois	- Télé-horaire	D10	Horoscope	D13	Observateur	C6	- Rejean Tremblay	S5
- automobile	- Louise Cousineau	D6	Informatique	C5	Opinions	B3		

ÉDITORIAL

Les obsessions économiques de Robert Bourassa
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec quelques flocons en matinée
Max. 8, min. 6
Cahier Sports, page 16



POUR TOUT SAVOIR SUR LE CELLULAIRE LE PLUS ABORDABLE

1888 GO AMIGO

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Suites de la page une

« Merci d'être venu me voir »

« MERCI... / Suite de la page A1

lebre patient n'a apparemment pas trop souffert dans les derniers jours, a précisé l'oncologue, la médication contre la douleur faisant son oeuvre. Il avait une petite toux sèche, éprouvait des douleurs musculaires, mais gardait le sourire malgré tout.

Les médecins de Notre-Dame avaient d'ailleurs consulté au début de l'été le docteur Steven Rosenberg, de l'Institut national du cancer de Bethesda, au Maryland, pour discuter avec lui de la pertinence d'entreprendre un autre traitement à l'interleukine-2. On se souvient qu'à l'été 1993, M. Bourassa avait suivi avec succès cette thérapie qui en était alors à ses débuts. « Cette option a été mise de côté à la mi-août », a indiqué le docteur Ayoub.

M. Bourassa a donc accepté l'inéluctable, de concert avec sa famille et ses médecins il y a environ deux semaines. Tout au long de son combat contre la maladie, il a été particulièrement sensible aux nombreuses marques de sympathie à son endroit, a repris M. Ayoub: « Un jour, je lui ai dit: 'Le Québec vous aime M. Bourassa.' Des larmes d'émotion contenue ont alors coulé sur son visage, silencieusement. »

M. Bourassa suivait avec une grande disponibilité la planification des soins qu'on lui prodiguait. Il a suivi depuis le début de l'été des traitements de radiothérapie, de chimiothérapie et une thérapie aux stéroïdes.

Les journées ultimes auront été marquées par les émotions et les souvenirs, particulièrement en compagnie de ses petits-enfants Mathieu et Simon. Ceux-ci venaient régulièrement lui rendre visite en fin d'après-midi. « C'étaient des moments privilégiés de sa journée », a souligné hier le directeur des communications de l'hôpital, Jacques Wilkins. Dans une note touchante datée du 18 septembre, adressée à M. Wilkins, M. Bourassa a encore pris la peine de le remercier d'avoir fait porter un goûter à ses petits-fils.

M. Bourassa était conscient jusqu'à mardi après-midi. Il avait encore des moments de lucidité. Il écoutait la radio et se faisait lire les journaux pratiquement jusqu'à la fin. M. Wilkins a indiqué que M. Bourassa avait aussi tenu à saluer et remercier les journalistes de l'avoir accompagné pendant toutes ces années et d'avoir respecté son intimité au cours des dernières semaines.

Ce furent aussi des journées marquées par les souvenirs, disait encore le docteur Ayoub. Il parlait des grandes personnalités qu'il avait côtoyées et qu'il respectait particulièrement, notamment l'ex-président français François Mitterrand et son successeur, le président Jacques Chirac. Il a aussi évoqué auprès de M. Wilkins le nom de René Lévesque, l'ancien premier ministre, pour exprimer à quel point « le Québec aimait ses politiciens ».

LE QUÉBEC... / Suite de la page A1

hésitant mais tenace, qui plie mais ne rompt point, capable apparemment d'encaisser tous les coups sans sentir le besoin de les rendre. De fait, il a survécu à plusieurs crises politiques, dont celle qui l'a le plus marqué, la crise d'Octobre, en 1970, au cours de laquelle son collaborateur Pierre Laporte allait perdre la vie.

Froid et abstrait en public, cet avocat et économiste avait en privé une amabilité naturelle, un humour et une chaleur qui renversaient bien des barrières. Le premier ministre Bouchard n'a d'ailleurs pas manqué de souligner ce trait de caractère en lui rendant hommage. « Un homme qui a marqué l'histoire politique du Québec », a aussi déclaré M. Bouchard, qui a vanté ses réalisations dans

les domaines économique et social.

Pour sa part, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a rappelé l'habileté politique de M. Bourassa, avec qui il a eu des différends dans le passé. Qu'on pense par exemple à l'échec de l'accord du lac Meech, que Robert Bourassa voyait comme son grand oeuvre en matière constitutionnelle, mais que Jean Chrétien a contribué à torpiller. « En politique, on n'est pas toujours d'accord », a souligné hier M. Chrétien.

Un autre fossoyeur de Meech, Pierre Elliott Trudeau, a été quant à lui on ne peut plus laconique. « J'ai le souvenir d'un homme courageux, tenace, qui s'est complètement donné à sa province. Je suis convaincu qu'il mérite notre admiration et nos remerciements », a dit M. Trudeau, qui a déjà traité Robert Bourassa de « mangeur de hot-dogs ». Les deux hommes se sont souvent affrontés, notam-

ment en 1971 alors que M. Bourassa refusait d'endosser la Charte de Victoria.

Pour beaucoup, le nom de Robert Bourassa restera à jamais associé au projet hydro-électrique de la Baie-James, qu'il a lancé et défendu avec acharnement. Mais l'ancien premier ministre libéral a aussi de nombreuses autres réalisations à son actif, dont la loi sur l'assurance-maladie, la Charte des droits et libertés et la reconnaissance du français comme seule langue officielle du Québec.

Au plan constitutionnel, M. Bourassa a été l'illustration de l'ambiguïté des Québécois, déchirés entre leur nationalisme et ce qu'il appelait le « fédéralisme rentable ».

Outre son épouse Andrée, il laisse dans le deuil ses enfants François et Michelle, et ses deux petits-fils Simon et Mathieu, qui ont été ses derniers rayons de soleil alors qu'il se savait déjà condamné.

Des funérailles d'État pour M. Bourassa

DES FUNÉRAILLES... / Suite de la page A1

Mme Bourassa a alors indiqué qu'elle souhaitait quelque chose de significatif, mais qui soit empreint de sobriété, comme l'a par la suite expliqué le premier ministre dans un hommage ému rendu à la mémoire du disparu.

Samedi, de 16 h à 17 h 30, seuls la famille, les ministres, ex-ministres, députés et ex-députés et dignitaires pourront accéder au Salon rouge, pour rendre un dernier hommage à M. Bourassa. La population pourra à son tour être admise, de 19 h à 22 h samedi, et le lendemain dimanche, de midi à 22 h.

La dépouille sera ensuite conduite à Montréal, pour le service funèbre qui sera célébré

à 14 h. On ne pouvait préciser si l'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte, serait l'officiant, puisqu'il est présentement à l'extérieur du Québec, a-t-on expliqué au cabinet de M. Bouchard.

Les funérailles seront suivies d'une cérémonie d'inhumation strictement privée.

Le drapeau du Québec restera en berne jusqu'au crépuscule, lundi, sur tous les édifices gouvernementaux.

Le corps diplomatique à Ottawa, le corps consulaire et les délégations, de même que tous les services protocolaires du Canada et des provinces ont été avisés et leurs membres invités aux funérailles.

Le 17 novembre 1993, un vieux compagnon de route de Robert Bourassa, son bras droit et ministre des Finances, Gérard D. Le-

vesque, était aussi emporté par un cancer à 67 ans. Il avait été exposé en chapelle ardente au Salon rouge et un service officiel avait été célébré en la basilique de Québec. Le corps avait ensuite été transporté dans la circonscription gaspésienne de Bonaventure, dont M. Lévesque avait été député durant 37 années. Un bref service religieux avait été célébré à Paspébiac.

Les autres funérailles nationales au Québec remontent à l'ex-premier ministre René Lévesque, en 1987. La dépouille de M. Lévesque avait été exposée en chapelle ardente dans l'édifice abritant le ministère de la Culture (un ex-palais de justice) dans le Vieux-Montréal. Le service funèbre, lui, a été célébré à Québec. M. Lévesque a été inhumé au cimetière de Sillery.

Le cadeau à l'école Saint-Pierre-Claver

LE CADEAU... / Suite de la page A1

des tracts pour le candidat libéral. Et quand le premier ministre Adélard Godbout perd le pouvoir à Québec à la suite des élections de cette année-là, le jeune Robert Bourassa est déjà prêt. Il annonce alors qu'il sera un jour premier ministre, écrivait-il y a quelques années le cinéaste Jacques Godbout dans un article sur l'homme qu'il a côtoyé dans sa jeunesse et qui est resté son ami.

Robert Bourassa a toujours nourri une affection particulière pour l'école Saint-Pierre-Claver. Montréalais issu d'une famille modeste de la rue Parthenais, à deux pas de la cour de récréation, le premier ministre retournait voir les professeurs et les élèves de l'éco-

le chaque année, parfois à quelques reprises, raconte Claude Geoffroy qui y enseigne depuis plus de trois décennies. « Et chaque fois, il avait de l'argent pour soutenir nos activités sportives ou culturelles. Il était attaché à son école, ce qui nous faisait grand plaisir », dit-il.

Plus récemment, en octobre 1987, il visitait de nouveau Saint-Pierre-Claver, cette fois officiellement, pour offrir un cadeau bien particulier: un immense globe terrestre que lui avait donné le président François Mitterrand. (Il a même fallu démolir une porte pour installer plus tard le précieux objet à la bibliothèque.)

Robert Bourassa avait expliqué aux élèves qu'à leur âge, son hobby était d'apprendre le nom des capitales par coeur. Dans l'enthous-

iasme général, un élève reclama alors à voix haute une journée de congé. Et sans que la directrice de l'école ou le président de la CECM ne soient consultés, le souhait fut accordé illico. Le « cadeau » supplémentaire souleva bien quelques protestations de la part de ceux qui considéraient que pareille entorse au calendrier scolaire était inadmissible. Mais les élèves et le personnel eurent droit au congé de M. Bourassa un mois plus tard, rappelle M. Geoffroy.

Hier à l'école Saint-Pierre-Claver, quelques élèves de première année s'amusaient à faire tourner le globe terrestre de Robert Bourassa. Le nom Montréal a disparu, use par des centaines de petits doigts. Mais curieusement, celui de Québec, la capitale, est bien lisible, et celui d'Ottawa, l'autre capitale, encore plus.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée.

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Jeudi, 3 octobre 1996

Code du jour
40-4

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 2-2-0

à quatre chiffres : 0-0-4-4

6/49: 7-18-21-29-36-37 Compl. 27

avec extra: 460219

COLLECTES DE SANG

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

■ à Montréal: Université du Québec à Montréal (UQAM) avec la collaboration du Club social du personnel de l'UQAM, La Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455, Saint-Denis, de 10 h à 18 h. Objectif: 200 donneurs;

■ à Montréal: Université McGill, Centre Universitaire William Shatner, salle de Bal, 3^e étage, 3480, McTavish, de 10 h à 19 h 30. Objectif: 400 donneurs;

■ à Montréal: Les Auxiliaires de l'Hôpital du Mont Sinai, Le Mail Cavendish, Mail Central, 5800, boul. Cavendish, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Plein la vue

■ Certains détestent les ramasser, d'autres les réservent au compost, les enfants, eux, adorent y jouer. Mais tous, sans exception, ne manquent pas de s'en mettre plein la vue avant qu'elles ne tombent. Oui, les feuilles d'automne sont là et arracheront encore des Oh ! et des Ah ! aux amateurs de grande nature en fin de semaine. Que ce soit dans les Laurentides, dans Lanaudière, en Estrie ou ailleurs, elles sont toujours accrochées aux arbres, colorées à souhait. Tellement que, demain, le Week-End du cahier des sports vous dirigera vers quelques-unes de ces belles fresques québécoises.

QUESTION DU JOUR

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Peut-on dire de Robert Bourassa qu'il a été un grand homme politique québécois ?

La Ville de Montréal devrait-elle légaliser la prostitution sur son territoire ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 74 %
Non: 26 %

Bell

La Presse



Découvrez Rado,
un monde à part.

RADO
Switzerland

En vente chez les détaillants Rado autorisés: Montréal Joailliers Birks Square Phillips et Rockland, Bijouterie Bassi, Bijouterie Dominic, Galazzo Centre Eaton • Laval Joailliers Birks • Pointe Claire Joailliers Birks • Québec Joailliers Birks



Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Gregory Bromby cité à son procès

■ Gregory Bromby, 20 ans, a été cité à son procès pour le meurtre au premier degré de Tara Manning, hier, par le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, au terme de son enquête préliminaire. Bromby est accusé d'avoir violé et assassiné à coups de couteau la jeune Manning (15 ans), dans sa résidence de Dorval. La date du procès devant jury sera fixée au début du mois de novembre.

Bellechasse fermée

■ La rue Bellechasse, entre les rues de Lanaudière et Marquette, sera complètement fermée à la circulation dans les deux sens pour une durée de dix jours, à compter de ce matin. Cette fermeture est rendue nécessaire à cause de travaux majeurs de reconstruction de la chaussée. Les automobilistes sont invités à emprunter le boulevard Rosemont et la rue Beaubien pendant cette période.

Licenciement à Lachine

■ La FTQ a dénoncé hier le licenciement, à la fin de décembre, de 215 des 400 salariés de l'usine de Lachine du fabricant de machines à papier Valmet (l'ex-Dominion Engineering) et le déménagement d'une partie de l'équipement à l'usine de Charlotte en Caroline du Nord. Il y avait 650 salariés à Lachine en 1990 quand la compagnie a touché des subventions de 17 millions de Québec et d'Ottawa pour moderniser ses installations. Un mois plus tard, on licenciait 200 salariés, et aujourd'hui, on en met à la porte 215 de plus. « Il y a là un véritable scandale qui doit être dénoncé », signale Robert Guay, vice-président de la FTQ.

22 condamnations en environnement

■ Au cours du mois dernier, 22 condamnations donnant lieu à des amendes variant de 200 \$ à 10 000 \$ ont été imposées relativement à des infractions commises en vertu des lois et règlements en matière environnementale. Ces amendes totalisent 62 200 \$. Les condamnations inférieures à 2000 \$ représentent un total de 5600 \$ et ont été imposées à trois entreprises et six individus. Les condamnations pour lesquelles les amendes ont excédé 2000 \$ ont touché trois entreprises et trois individus. Des 22 condamnations, 14 ont nécessité une présence à la Cour du Québec, et dans huit cas, les contrevenants ont reconnu leur culpabilité.

125 ans de météo

■ La Société canadienne de météorologie et d'océanographie célèbre cette semaine, avec le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada et les services de prévision météorologique du secteur privé, le 125^e anniversaire de la prévision météorologique au Canada. Le Service de l'environnement atmosphérique assume un rôle crucial pour la protection du public par l'émission d'avertissements reliés à la manifestation de conditions atmosphériques potentiellement dangereuses. Ainsi, plusieurs vies ont été et continueront d'être sauvées. Les avertissements de précipitations abondantes sur la région du Saguenay au mois de juillet, ainsi que les avertissements d'ouragan en Nouvelle-Écosse en septembre, peuvent être cités comme des exemples récents.

Occupation à CIBL

■ Des étudiants occupaient hier après-midi les bureaux de CIBL (101,5 FM) pour revendiquer l'espace politique qui leur revient dans la société. CIBL a ainsi servi de tremplin pour une diffusion en direct des réflexions, idées et revendications des jeunes. En 1996, la situation des jeunes est navrante. Ils sont parmi les plus pauvres de la société, le revenu brut des étudiants n'est que de 9000 \$ et plus de 80 % d'entre eux ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Ils vivent également une importante crise de l'emploi. Les emplois destinés aux jeunes sont rares et trop souvent sous-payés, précaires et sans sécurité d'emploi.

La grève est déclenchée chez GM

La dernière offre patronale a « insulté » le syndicat

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Avant même les douze coups de minuit hier, les syndiqués de l'usine GM de Boisbriand ont décidé de sortir leurs pancartes et d'investir leur roulotte de grève. Car comme ils ne trouvaient aucun terrain d'entente, General Motors et ses travailleurs ont préféré ne pas s'acharner jusqu'à moins une, contrairement à leurs plans initiaux.

« Nous sommes en grève, nos usines sont fermées », a déclaré Buzz Hargrove vers 22 h. Pour le président des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), l'offre sur les salaires et sur les avantages sociaux présentée in extremis par GM constitue tout bonnement une « insulte » pour le syndicat. Ainsi, aucun progrès n'a été réalisé. Ce qui n'empêchera pas les deux parties de reprendre leurs négociations dès aujourd'hui.

Les travailleurs de Boisbriand s'apprêtent donc à scander leurs slogans nuit et jour. Tout comme leurs 12 000 collègues ontariens d'Oshawa, qui ont pris les devants

en dressant leurs piquets dès 21 h hier. Ceux de St. Catharines, Windsor, London et Woodstock pourraient leur emboîter le pas dès dimanche, ou plus tard la semaine prochaine. Une façon pour le syndicat de passer à l'attaque sans déclencher la guerre...

Depuis le tout début, les syndiqués demandent à GM de moins favoriser la sous-traitance, alors que la compagnie prétend y être contrainte pour affronter la concurrence. Un argument peu convaincant aux yeux de ses 26 000 employés canadiens, obnubilés par les énormes profits de la compagnie, qui a engrangé 1,4 milliard de dol-

lars l'an dernier (le bénéfice le plus important jamais réalisé par une entreprise canadienne). Les employés tiennent donc à connaître le même sort que leurs confrères de chez Chrysler, ces derniers ayant tout juste obtenu les concessions souhaitées de leur propre employeur.

Prevoyant, le syndicat a amassé un fonds de grève de plus de 50 millions. Ajoutée à sa ligne de crédit, cette somme devrait lui permettre d'alimenter les grévistes durant 12 semaines. Buzz Hargrove songe aussi à hypothéquer certaines propriétés et à augmenter temporairement les cotisations de tous les membres de son syndicat, histoire d'aider au maximum les travailleurs de GM. « Nous pouvons tenir le coup aussi longtemps que General Motors », a-t-il prévenu.

La perspective d'une grève interminable soulève par ailleurs de vives inquiétudes. Si les pièces venaient à manquer, l'inactivité des travailleurs de Boisbriand et d'Oshawa pourrait provoquer d'impor-

tautes mises à pied ailleurs chez GM. Selon Douglas Porter, un économiste torontois travaillant pour la firme de courtage Nesbitt Burns, les marchands de pièces automobiles, les compagnies de transport et les commerces situés à proximité des usines désertées risquent aussi de pâtir de l'arrêt de travail. Même les fournisseurs d'acier, de gomme, de verre et de plastique pourraient voir leurs affaires décliner.

« Une grève d'un mois viendrait entraver la relance que nous commençons enfin à voir pointer au Canada », a résumé M. Porter.

Les 2900 travailleurs de Boisbriand assemblent des Camaro et des Firebird. L'an dernier, la moitié d'entre eux avaient toutefois été mis à pied. Ainsi, le quart de nuit n'existe plus et seuls une poignée d'électriciens et de plombiers étaient à l'oeuvre lorsque les syndiqués ont décidé de débrayer. Ils ont cependant été aussitôt rejoints par les quelques manifestants qui n'ont pas craint d'affronter la pluie.

L'Agence spatiale canadienne devient le Centre John H. Chapman

MARTHA GAGNON

Le siège social de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert est devenu hier le Centre spatial John H. Chapman en l'honneur de celui que l'on a surnommé le « père du programme spatial canadien ».

Créée en 1989, l'Agence n'avait pas encore été baptisée officiellement. Devant une brochette impressionnante d'astronautes canadiens, russes et américains, ainsi que de nombreuses personnalités, Marianne Chapman, l'épouse du grand chercheur décédé en 1979, a participé avec émotion et fierté au dévoilement d'une plaque commémorative. Un honneur qui, selon elle, rejait sur tous ceux qui ont travaillé avec son mari et continuent de suivre ses traces.

Avant le début de la cérémonie, l'assistance a gardé une minute de silence en mémoire de Robert Bourassa. Pour cette raison, le premier ministre Jean Chrétien n'a pu être présent à Saint-Hubert. Il a toutefois livré le message suivant : « L'espace joue un rôle capital dans ce passage vers l'économie du savoir qui nous assurera, ainsi qu'aux générations suivantes, bien-être et prospérité. »

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, John Manley, a déclaré qu'il fallait plus que de l'orgueil et de la fierté pour assurer la survie du programme spatial canadien et faire face à la concurrence. En ces temps de compressions budgétaires, le ministre a tenu à démontrer qu'il avait l'intention de poursui-



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Plusieurs astronautes canadiens, russes et américains, ainsi que de nombreuses personnalités, ont participé à la cérémonie. L'assistance a gardé une minute de silence en mémoire de Robert Bourassa.

vre les réalisations canadiennes. Il était accompagné de la ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, Diane Marleau.

M. Manley a rappelé que l'industrie spatiale fournissait de l'emploi à 3000 personnes et générerait des ventes de plus de 700 millions.

Originaire de London en Ontario, M. Chapman a amorcé sa carrière en effectuant des recherches

sur les ondes radioélectriques dans la haute atmosphère. Durant 30 ans, il a joué un rôle majeur dans l'évolution du programme spatial canadien. Il a, par exemple, participé activement au programme de construction et de mise en orbite du satellite à vocation scientifique Alouette I. Grâce à ce programme, le Canada est devenu le troisième pays au monde, après les États-Unis et l'Union soviétique, à ex-

ploiter un engin spatial en orbite.

Les travaux du Canadien sont connus comme le « rapport Chapman » qui marque une étape importante dans l'avancement des sciences spatiales. Il a permis de mieux réorienter le programme spatial canadien en faveur des satellites destinés à des applications industrielles comme les communications. M. Chapman est décédé à l'âge de 58 ans.

Chevaux, moutons...et mari

Deux couples, l'un sexagénaire et l'autre quinquagénaire, ont été appréhendés, hier, dans une plantation de 4000 plants de marijuana au deuxième étage d'une grange toute neuve, située au 783, chemin Chapleau, au Lac Nominigou, dans les Hautes-Laurentides.

L'agent Pierre Lemarble, des affaires publiques de la Sûreté du Québec, a déclaré que l'installation était sophistiquée et qu'il s'agissait de l'une des plus belles qu'il ait vues. L'ensemble du matériel et la marijuana saisie valent un million.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, les policiers sont arrivés face à face avec des chevaux et des moutons.

C'est à la suite d'une enquête de l'escouade de lutte contre le crime organisé de la division de Hull de la SQ que cette saisie a été effectuée. En soirée, les policiers étaient à la recherche du propriétaire de la grange et des installations.

La plantation hydroponique fonctionnait depuis le mois de mai environ, mais le propriétaire demeure à cet endroit depuis plus longtemps. Les quatre personnes appréhendées devraient comparaître au cours des prochaines heures.

LISE WATIER

VOUS
offrez une prime



À l'achat de tout produit Équilibre ou de maquillage Lise Watier pour 18,50 \$ ou plus, recevez une prime aux couleurs de l'Été Indien, la nouvelle collection en couleurs de Lise Watier. Celle-ci comprend : Option Ferme, 12 ml, Hydra-Thérapie, 20 ml, Démaquillant Douceur, 30 ml de la gamme Équilibre, Rouge à lèvres, rouge bohémien, Teint sublime, beige sable (format promotionnel), Voile parfumée Neiges en sachet, 4 ml, Eau de toilette Neiges, format 1 ml.

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

TVA retrouve ses Ailes! L'émission Les Ailes de la Mode, de retour à l'écran, tous les samedis à 17 h 30



OPTION FERME:

la prévention
du vieillissement

Option Ferme, c'est la nouvelle crème régénératrice de la gamme Équilibre de Lise Watier. Elle contribue à redonner à la peau tonicité et élasticité. 60 ml - 32 \$.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Les Ailes vont vous changer

Actualités

Les friches industrielles ... bonnes pour la culture ?

JOCELYNE LEPAGE

Un mot revenait souvent hier dans la bouche des Français qui participent au colloque sur les nouveaux lieux culturels : le mot *friche*, emprunté au vocabulaire agricole. « Friche industrielle », par exemple, désigne des bâtiments industriels ou commerciaux abandonnés ; « friche de luxe » s'applique à des édifices de prestige comme d'anciens palais de justice dont plus personne ne veut. C'est un peu le contraire des « grappes industrielles » que l'ancien ministre Gerald Tremblay voulait développer et ça pousse là où, justement, il n'y a plus de développement. Disons que ça pousse particulièrement fort à Montréal.

Il faudra s'habituer à l'expression parce que, selon l'urbaniste Jean-Claude Marsan qui animait une des rencontres en après-midi, « au XXI^e siècle, 90 % des projets de construction qui seront entrepris aux États-Unis (mais c'est la même chose ici) toucheront des structures existantes ou historiques ». M. Marsan citait une étude de l'American Institute of Architects.

L'édifice Simpson est un bel exemple de « friche industrielle ». On veut le conserver — c'est un bel

immeuble, solidement construit, spacieux — mais personne n'en veut ou n'a les moyens d'en vouloir. On appelle alors la culture au secours, c'est-à-dire l'État, mais l'État trouve qu'un immeuble commercial n'a pas le prestige qu'il faut pour accueillir une Bibliothèque nationale. Qu'en pensez-vous ? C'est une question à laquelle les participants au colloque ont été invités à réfléchir cette semaine.

Depuis les Romains

En fait, il n'y a rien de nouveau à ce que des institutions culturelles s'installent dans des édifices qui ont eu d'autres vocations, comme l'a montré Régis Neyret, de Lyon, qui pouvait en retracer au moins jusqu'à l'époque romaine. « Ça n'est pas d'hier que palais, châteaux, couvents et autres deviennent des musées, dit-il, le Louvre en étant l'exemple le plus connu. »

Ce qu'il y a de nouveau, selon M. Neyret, c'est qu'avec tous les changements structurels qui marquent cette fin de siècle et pour lesquels l'espace est de moins en moins une nécessité, il y aura de plus en plus de bâtiments historiques, industriels, commerciaux sans oublier les églises, les écoles, les hôpitaux, les bâtiments de l'ar-

mée, etc. qui seront laissés « en friche ». Faudra-t-il tous les conserver ? Iron-t-ils tous à la culture, qui demande presque toujours le soutien de l'État ?

L'État, faut-il préciser, commence à s'inquiéter de la prolifération des demandes, comme on a pu le comprendre dans le discours prononcé hier matin par Monique Barriault, directrice du bureau de Montréal du ministère de la Culture. « Montréal peut-elle absorber une plus grande multiplication de lieux culturels ? a-t-elle demandé. La présence d'artistes dans un quartier désolé suffit-elle à lui redonner vie ? »

Redonner vie à un quartier : c'est ce que voulait faire un groupe d'artistes qui manifestaient hier matin devant l'Usine C — bel exemple d'usine transformée en lieu culturel par le groupe de théâtre Carbone 14 — où se tenait le colloque.

Le projet de L'Oreille décousue qui aurait permis à une vingtaine d'artistes de louer des studios et d'avoir des lieux d'exposition dans un immeuble désaffecté, derrière le Marché Maisonneuve, projet soutenu par Montréal, a essuyé un refus à Québec. Les gens de L'Oreille décousue ont eu des appuis répétés de la part des conférenciers au colloque toute la journée.

Les hôpitaux de plus en plus chiches en France également

LILIANNE LACROIX

« Le pari est de développer une activité plus importante dans un espace moins important en privilégiant les activités ambulatoires et de jour... Le réseau gériatrique s'appuie notamment sur les structures de soutien à domicile... Il est prévu de fermer 400 lits... L'impératif d'une plus grande maîtrise de l'évolution des dépenses hospitalières conduit les grandes institutions hospitalières à modifier en profondeur leurs pratiques de gestion... »

Le discours habituel d'un gestionnaire de la santé, pensez-vous ? Oui, sauf qu'il s'agit cette fois d'un Français, M. Louis Omnes, directeur de l'Hôpital européen Georges-Pompidou, qui ouvrira ses portes en 1998.

Dans le cadre des Entretiens du Centre Jacques-Cartier, chercheurs et administrateurs français et québécois échangeront en colloque sur le thème : « L'hôpital de demain : quels seront ses rôles ? » Pour le monde de la santé et pour le grand



Les
entretiens
du Centre
JACQUES
CARTIER

public, c'est l'occasion de réaliser que la transformation vécue par notre système québécois de la santé n'est pas unique, loin de là. Les Français vivent, à peu de chose près, les mêmes tendances, le même mouvement vers la chirurgie d'un jour, la réduction des dépenses, le recours aux soins à domicile. Là-bas aussi, les deux petits mots-clés « virage ambulatoire »

ont pris leur place dans le vocabulaire courant.

Certaines comparaisons sont même de nature à nous consoler : M. Yves Souteyrand, de l'Agence nationale de recherches sur le sida, par exemple, a expliqué que la France était l'un des pays industrialisés les plus touchés par cette maladie. Quelque 6 % du budget de pharmacie de tous les hôpitaux français est consacré aux sidéens, tandis que ce pourcentage grimpe entre 16 % et 30 % dans les hôpitaux les plus engagés dans la lutte contre l'épidémie.

Pour certains, je suis le tout nouveau réseau
de communications sans fil qui offre la plus récente
technique numérique et dont le système de
facturation est probablement le plus juste qui soit.
Pour les intimes, je suis tout simplement Mike™.

Mike
clearNET

J'ai une mémoire d'éléphant. Si vous n'êtes pas disponible, ma télémessage vous assure la livraison de tous vos messages.

Avec ma zone locale élargie, vous pourriez économiser sur les interurbains.

Je peux en prendre des coups. Je ne suis pas comme les autres petits téléphones.

Je vois grand. Mon réseau de communications sans fil vous offre la toute dernière technique numérique et probablement la facturation la plus juste qui soit.

Je fais les bonnes affaires. Je facture à la seconde, et avec moi, vous n'avez aucun frais de mise en service et d'abonnement, et aucune facturation par anticipation.

Je ne parle pas aux étrangers. Mon réseau numérique assure à vos transmissions une confidentialité accrue.

Souriez ! Sur mon réseau, le soutien technique et le Service à la clientèle sont à l'écoute 24 heures sur 24.

Mike utilise la technologie sans-fil de Motorola™



Je connais plusieurs façons de faire économiser temps et argent à votre entreprise. Vous voulez en savoir plus ? Appelez mes amis chez Clearnet™ au 1-888-CLEARNET™.

Personnalité qui est marquée de commerce de Motorola Inc. Clearnet, Mike, le caractère de Mike, le logo Mike et 1-888-CLEARNET sont des marques de commerce officielles avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

LE BEST-SELLER
des best-sellers

le cahier

Livres

chaque dimanche dans

La Presse

loto-québec

résultats

666666
Tirage du
96-10-02

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
338753	287279
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
229773	602070
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants
sont décomposables

Banco
Tirage du
96-10-02

2 11 17 19 21

22 23 24 26 31

34 37 38 41 44

58 59 62 68 70

Quotidien
Tirage du
96-10-02

3 4

220 0043

Extra
Tirage du
96-10-02

NUMÉRO
460219

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets
gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste
officielle, cette dernière a priorité.

Notre nouvelle adresse

1050 ave. Laurier Ouest
...toute une amélioration !

Tilley Endurables

Les meilleurs
vêtements de voyage et
d'aventure au monde



POUR HOMMES ET DAMES:
Ils sont conçus pour vous
procurer le confort, la facilité
d'entretien, la durabilité
et la sécurité, mais surtout
une allure formidable.
Nos « durs qui durent »
ont des poches secrètes
et des poches sécuritaires.

TILLEY ENDURABLES
1050 ave. Laurier Ouest 272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

Actualités

Les deux facettes du monde de la retraite

Les vieux n'ont pas tous profité d'une amélioration de leur situation

ANDRÉ PRATTE

L'idée voulant que les personnes âgées constituent désormais un groupe privilégié de la société est « abusive », a soutenu hier le professeur Oscar Firbank, de l'École de service social de l'Université de Montréal.

Baser une réforme des programmes sociaux sur cette idée « accroîtra la vulnérabilité de la population vieillissante », selon M. Firbank, qui participait à un colloque sur le vieillissement tenu dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier.

Depuis 1980, la proportion des personnes âgées vivant sous le seuil de pauvreté a diminué de manière « phénoménale », passant de 35 % à moins de 20 %.



Les
entretiens
du Centre
JACQUES
CARTIER

Canada.

« Ces gens peuvent facilement tomber dans une situation de pauvreté », a dit M. Firbank.

Il n'empêche, a souligné le chercheur, que plus de 50 % des femmes âgées seules vivent toujours dans la pauvreté. En outre, un vieux sur cinq chancelle juste au-dessus du seuil de faible revenu fixé par Statistique

Selon le professeur, la réforme de la sécurité de la vieillesse annoncée par Ottawa aidera les personnes âgées les plus démunies, mais laissera un grand nombre d'entre elles au pas de la pauvreté. Des vieux menacés à tout moment — par la maladie notamment — de se retrouver dans une situation économique difficile.

Le démographe Jacques Légaré, lui aussi de l'UdeM, a contesté les conclusions de M. Firbank.

Non pas qu'il nie l'inégalité des revenus au sein de la population âgée. Mais cette inégalité ne devrait pas, selon lui, empêcher les gouvernements de réformer les programmes qui s'adressent à cette population.

« Il y a des gens qui sont plus pauvres et des gens qui sont plus riches, mais ça existe aussi chez les 15-18 ans et chez les 40-44 ans, a souligné le professeur Légaré. On a une société inégalitaire. Mais il faut aussi s'assurer qu'il y a une équité entre les générations. Il ne faudrait pas que les enfants des baby-boomers soient pénalisés parce que leurs parents ont pris certaines décisions à certains moments. »

Le bas de laine

De son côté, l'économiste Byron Spencer, de l'université McMaster de Hamilton, a présenté des données montrant que malgré la forte baisse de revenus consécutive à la retraite, les personnes âgées du Ca-

nada continuent d'épargner tout le long de leur vieillesse.

« On s'attendrait à ce qu'elles si-phonnent leurs épargnes pour maintenir leur niveau de vie, mais ce n'est pas cela du tout qui se produit », s'est étonné M. Spencer.

Ainsi, les personnes âgées de 70 à 74 ans épargnent environ 12 % de leurs revenus, contre 10 % pour les personnes entre 50 et 54 ans. « Elles économisent pour les jours difficiles, et il semble qu'à leurs yeux les jours difficiles n'arrivent jamais. »

Une participante au colloque a évoqué le cas de ses parents : « Ils vivaient dans un sous-sol, et quand mon père est mort, il a laissé une fortune de plus de 100 000 dollars ! »

Les nouvelles à la télévision en période électorale

Elles influencent le vote, mais comment ?

ANDRÉ PRATTE

Les informations télévisées influencent le vote. Là-dessus les politologues qui participaient hier à un colloque international sur l'effet des campagnes électorales s'entendent.

Mais comment cette influence s'exerce-t-elle ? Est-elle déterminante ou complémentaire ? À cet égard les recherches n'offrent que des débuts de réponses.

« Nous avons constaté que les gens qui étaient plus exposés aux informations télévisées durant la dernière campagne fédérale avaient une évaluation plus négative de Kim Campbell », a fait savoir Richard Nadeau, professeur à l'Université de Montréal.

M. Nadeau présentait les résultats préliminaires d'une analyse de la couverture médiatique de Mme Campbell.

Il en ressort que 20 % des reportages diffusés par la CBC avant la campagne s'attachaient à la personnalité de Mme Campbell ; durant la campagne électorale, ce type de

reportages a disparu au profit de nouvelles portant sur les prises de position du chef conservateur. Et alors que les reportages précampa-gne laissaient une impression généralement positive de Mme Campbell, ceux de la période électorale étaient massivement négatifs.

« On peut se demander pourquoi, avant une campagne électorale, les journalistes adoptent une attitude de complaisance vis-à-vis des candidats émergents, tandis que durant la campagne ils se transforment en chiens de garde, prêts à mordre ? » s'est interrogé l'expert en sondages.

De Kim à Édouard

Kim Campbell n'est pas la seule dirigeante politique à s'être ainsi effondrée. Lors de la dernière cam-

pagne présidentielle française, le premier ministre Édouard Balladur devançait de loin ses adversaires avant un fatidique mois de février 1995, alors que tous ses indices de popularité ont plongé dans les abîmes.

Les travaux du politologue Jacques Gerstlé indiquent que cette descente aux enfers a suivi un effacement relatif de la couverture de la campagne de Balladur au profit d'une attention considérable accordée aux scandales impliquant son gouvernement.

Pour sa part un chercheur britannique, David Sanders, s'est penché sur la couverture télévisée des informations économiques.

Il a découvert que cette couverture a eu plus d'impact sur la perception du gouvernement Major par l'électorat que l'évolution des indicateurs économiques comme tels, ou même que l'impression qu'ont les citoyens de leur propre situation financière.



PHOTO REMI LEMÉE. La Presse

Le politologue Richard Nadeau : « Les journalistes doivent se demander s'ils ne contribuent pas au cynisme de la population à l'égard des politiciens. »

PATEK PHILIPPE
GENÈVE

Exclusif chez :

KAUFMANN
de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595

SOCIÉTÉ DE LA SLA Sclérose Latérale Amyotrophique

- Maladie terminale (3 à 5 ans)
- Perte d'autonomie
- Cause inconnue donc aucun remède ou traitement

* Fond requis pour :

- recherche
- fourniture d'appareils
- conseils aux malades
- réunion mensuelle d'informations et/ou sociale pour les malades

3958, rue Dandurand
Montréal (Québec)
H1X 1P7
Tél./téléc. : (514) 725-2653

BLANCPAIN



Il n'y a jamais eu de montre au quartz Blancpain.
Et il y en aura jamais.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

Des rabais à l'oeuvre.

rabais **20% à 45%** sur tout **meubler de bureau**

Profitez des économies sur nos bureaux, nos tables à imprimante, nos crédences, nos bibliothèques, nos classeurs et nos rallonges de bureau.

*Chaises de bureau non comprises.



Bureau Enterprise™

Le tiroir central se rabat pour accepter un clavier.

Au riche fini acajou, ce bureau est doté de trois tiroirs verrouillables, dont un à classement.

29 1/4 po h x 53 po l x 24 3/4 po p. Cour. 699\$

solde 499\$



dernière chance 299\$

Secrétaire* Cour. 549\$ Fini acajou; doté de nombreux compartiments. 45 po h x 24 po l x 10 po p



dernière chance 299\$

Armoire à hospitalité Enterprise™ Cour. 549\$ Accepte un réfrigérateur de 1,7 pi³ (non compris). 45 po h x 24 po l x 10 po p



solde \$629 l'ensemble

Table à correspondance Cour. 599\$ 30 1/2 po h x 48 po l x 24 po p Accessoire Cour. 199\$ Caisier antique. 7 1/4 po h x 48 po l x 6 po p

Prix de solde en vigueur jusqu'au 20 octobre 1996. Articles dernière chance offerts jusqu'à épuisement des stocks. *En montre dans nos magasins indiqués avec un astérisque. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

*Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • *Le Carrefour Laval 978-5362
*Les Galeries d'Anjou 352-7696 • *Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi *Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • *Place Ste-Foy 651-7664

La
Compagnie
Bombay

Montréal métro

La Couronne réclame la prison pour quatre cols bleus

Les actes de violence sont approuvés par la direction syndicale, dit le ministère public

YVES BOISVERT

Le ministère public réclame des peines de prison pour les cols bleus de la Ville de Montréal qui ont été déclarés coupables d'avoir séquestré un contremaître. La violence dans les rapports de travail est approuvée par les autorités syndicales et bien ancrée dans les moeurs des cols bleus de Montréal, et la seule façon de l'éradiquer est de sévir, a dit Me Jacques Dagenais, l'avocat de la Couronne.

Les cols bleus avaient organisé le 1^{er} juin 1993 une de ces petites manifestations dont ils ont le secret pour dénoncer le congédiement

d'un des leurs (il avait agressé un cadre). La manif en question consistait à encercler le contremaître Jacques Paquette, à le menacer, à lui faire peur et à lui passer le message que « congédier un bleu, ça se fait pas ».

Laurent Clermont, 48 ans, Ernest Beupré, 58 ans, Rodrigue Fournier, 55 ans, et Jean-Paul Lahaie, 42 ans, qui participaient à cette manif ont été déclarés coupables le 16 avril. Ce n'est qu'hier que les avocats ont plaidé devant le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, pour recommander une peine. C'est d'ailleurs un point commun aux nombreux dossiers criminels impli-

quant des cols bleus de la Ville de Montréal : les avocats les font trainer des années, et apparemment cela est jugé normal par la magistrature.

Me Dagenais, donc, a dit au juge Millette hier que si les cols bleus condamnés n'allaient pas en prison, ils ressortiraient du palais de justice avec un grand éclat de rire.

« Ce qui s'est passé a été fait avec une certaine approbation de la direction syndicale (SCFP, affilié à la FTQ) ; jamais les dirigeants syndicaux n'ont dénoncé ces pratiques », a rappelé Me Dagenais.

Me Dagenais a fait témoigner un représentant de la Ville de Mon-

tréal, M. Claude Champagne, qui a dit au juge qu'un service de soutien a été mis sur pied pour les employés victimes d'actes de violence. Quelque 90 % des plaintes proviennent de cadres victimes de violence physique ou verbale, de méfaits (fenêtre brisées, voiture endommagée, etc.). Ces gens ont en commun de travailler avec des cols bleus.

Dans les autres 10 %, on retrouve dans une proportion significative des cols bleus qui sont victimes d'autres cols bleus pour avoir dénoncé certains agissements criminels.

Les quatre accusés dans le cas

précis de juin 1993 ne sont pas des dangers publics, concède Me Dagenais. Mais « il faut dissuader les cols bleus de faire des gestes qui sont une honte pour un mouvement aussi noble que le syndicalisme », dit-il.

Une amende serait payée avec joie par le syndicat et un sursis enverrait un message inquiétant, de dire Me Dagenais.

La défense s'oppose à une peine d'emprisonnement, vu l'admission du ministère public voulant que les accusés eux-mêmes ne sont pas dangereux.

Le juge rendra sa décision le 18 octobre.

Quinze mois pour une lettre de menaces à un juge

YVES BOISVERT

Le col bleu à la retraite René Houle a été condamné hier à 15 mois de prison pour avoir entravé le cours de la justice par une lettre de menaces à un juge. La manoeuvre de Houle a coûté un an de prison à son ex-beau-frère, Serge Boucher.

Houle (58 ans) et Boucher (49) avaient marié deux soeurs. Quand Boucher s'est séparé de sa femme, Houle a pris parti pour elle. Le divorce s'est envenimé et Boucher s'en est pris à l'avocat de sa femme, Pierre-Louis Trudeau. Boucher, qui s'est toujours présenté comme la victime de Trudeau et non son agresseur, a été déclaré coupable par un jury d'agression armée en janvier 1992.

Le juge Claude Guérin, de la Cour supérieure, qui présidait le procès, a laissé entendre d'entrée qu'il considérait sérieusement l'hypothèse d'un sursis de peine. Mais avant de rendre sa décision, il reçut une lettre anonyme de menaces. Elle disait : « Si Boucher va en prison, on va s'occuper de vous et de votre famille. » Le juge Guérin a dit qu'il ne tenait pas compte de cette lettre, mais a oublié l'idée de laisser Boucher en liberté : il l'a condamné à 54 mois de prison. La Cour d'appel a ramené la peine à 18 mois. Boucher en a purgé 12.

Une fois sorti de prison, Boucher a commencé une enquête policière poussée qui a mené à l'arrestation de Houle. On a identifié son écriture sur la lettre au juge Guérin et trois autres lettres de menaces envoyées à la même époque. Une lettre envoyée à Boucher comportait une erreur au code postal... la même qui se trouvait dans le carnet d'adresses de Houle.

Hier, le juge Gaston Labrèche, de la Cour du Québec, qui a déclaré Houle coupable le 15 avril, a noté la lâcheté et la couardise du crime. C'est la première fois que les annales judiciaires au Canada font état de lettres de menaces à un juge dans le but d'influencer sa décision, selon le juge Labrèche. Houle a écrit au juge récemment pour admettre avoir fait « une grosse bêtise pendant le procès » : il a falsifié des documents originaux au palais de justice pour tromper les experts en écriture. Houle a tenté d'émouvoir le juge en signalant qu'il a été victime d'un incendie chez lui après sa condamnation. Cela n'a rien à voir avec le procès, observe le juge.

Le juge Labrèche conclut qu'une peine de prison exemplaire et dissuasive s'impose pour Houle : 15 mois. Boucher, quant à lui, n'a pas fini d'en découdre avec son ex-beau-frère : il lui réclame devant la cour civile 876 960 \$.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le monde du ski attend la neige

L'automne n'a pas encore déroulé son tapis de feuillage que les stations de ski rêvent déjà au jour où l'hiver le recouvrira d'un lourd manteau de neige. Afin d'amorcer le virage saisonnier en douceur, les employés du centre de ski Bromont, situé en Estrie, profitent donc des derniers rayons du soleil pour huiler câbles et poulies.

Du LSD dans des bonbons

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

À l'approche de l'Halloween, certains enfants pourraient faire d'horribles cauchemars si leurs parents ne se montrent pas vigilants... Car le 13 septembre dernier, la sûreté municipale de Sainte-Julie s'est aventurée jusqu'à Montréal pour saisir cinq bonbons imbibés de LSD : petits poissons jaunes, trèfles rouges et rondelles de la même couleur.

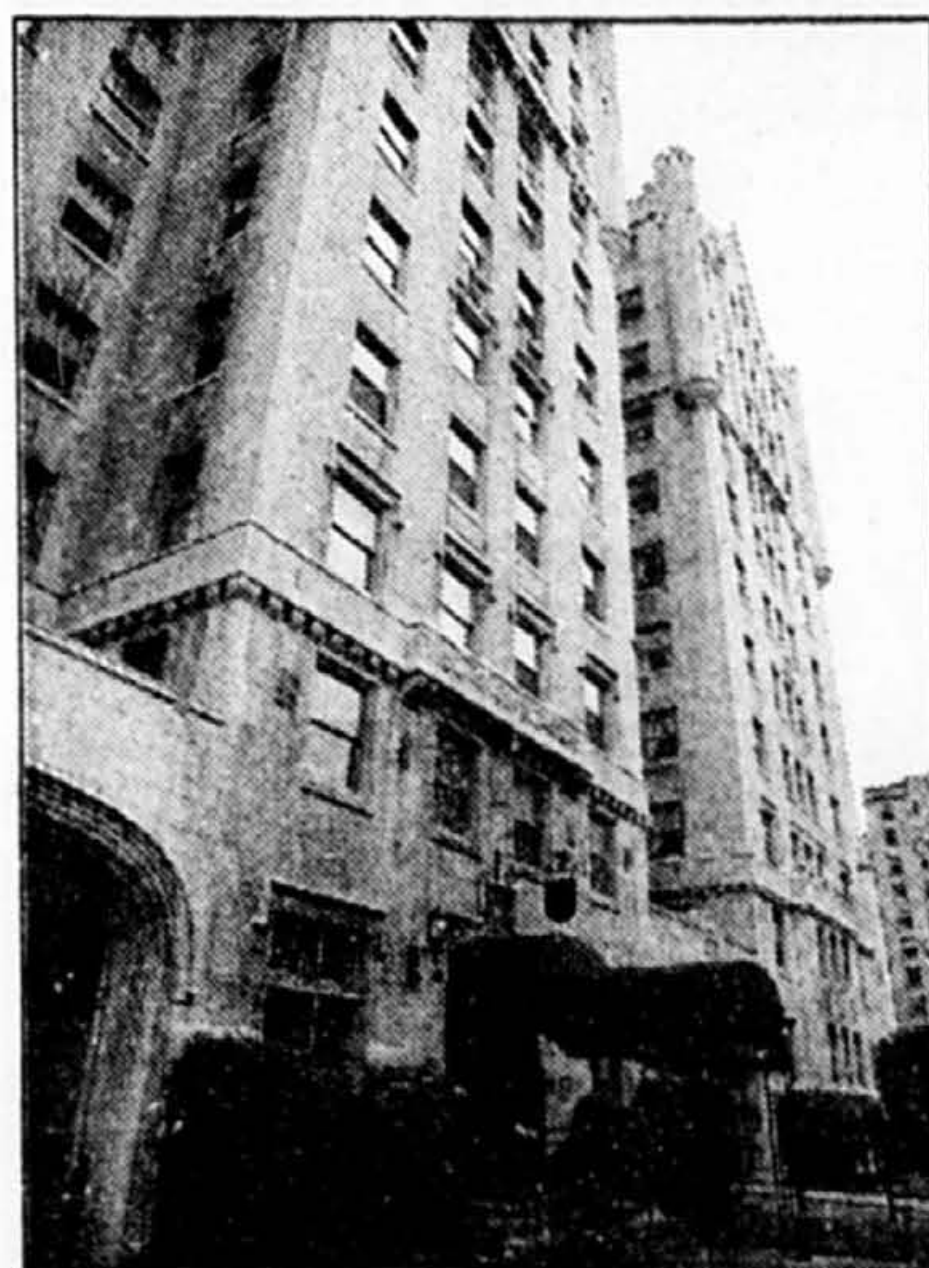
Les policiers ont puisé les dangereuses friandises dans les poches d'un délinquant de 17 ans, après l'avoir arrêté à bord d'une voiture volée. Il semble que le jeune homme et son compagnon de route soient liés à un gang de criminels de Montréal-Nord. Et de leur propre aveu, les deux mineurs voulaient « tester le marché des consommateurs de LSD ».

Les jeunes complices n'en sont pas à leurs premiers démêlés avec la justice. Ils n'avaient toutefois jamais « côtoyé » les agents de Sainte-Julie, et ces derniers ne les soupçonnaient aucunement de trafic de drogues. C'est plutôt l'analyse menée au laboratoire de Santé Canada qui a permis de déceler la présence de LSD sur chacun des bonbons. Les tests ont révélé du même coup que la drogue (de l'acide lysergique diéthylamide) n'était pas incorporée aux friandises, ce qui laisse croire qu'on l'ajoute après leur fabrication, juste avant de les glisser dans de petits sachets individuels.

Alors que l'enquête progresse, les parents sont invités à faire preuve d'une extrême prudence. Les bonbons pourraient déjà être vendus près des parcs ou des écoles et susciter la convoitise de plusieurs frimousses gourmandes.

Notons d'ailleurs que ce n'est pas la première alerte du genre. En 1992, les policiers de Québec avaient mis la main au collet d'un vendeur de buvards de LSD qui opérait dans plusieurs polyvalentes. Plus récemment, les gens de la région d'Ottawa ont craint que cette « mode » ne se soit propagée dans les écoles primaires — et même dans les garderies ! —, car des rumeurs voulaient qu'on y distribue de petits tatouages hallucinogènes en forme d'étoile.

Concours Patrimoine populaire 1996



Dans le cadre de l'Opération patrimoine populaire 1996 de la Ville de Montréal, vous pouvez gagner un exemplaire du magnifique livre *L'architecture de Montréal* de l'Ordre des architectes du Québec illustré de photographies de Mia et Klaus.

Pour participer, identifiez correctement l'immeuble ci-contre. Voici les quelques indices donnés hier à l'émission « Montréal ce soir » de Radio-Canada :

- C'est un digne représentant du style « château »
- À la belle époque, il était dans le Mille carré doré
- Ses façades sur rues possèdent un revêtement de pierre calcaires
- Ses proches voisins sont célèbres, rue Sherbrooke

Il y aura un gagnant pour chacune des 5 questions posées par La Presse entre le 1^{er} et le 5 octobre

OPÉRATION
PATRIMOINE
POPULAIRE
MONTREAL

Concours Patrimoine populaire 1996 RÉPONSE À LA QUESTION #3

Envoyez votre réponse à :

La Presse
Concours Patrimoine
populaire 1996
7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

La Presse

Montreal
ce soir

Date limite de participation : mise à la poste au plus tard le lundi 7 octobre 1996.
Les réponses et les gagnants seront annoncés dans La Presse et à « Montréal ce soir » le 11 octobre.

Indiquez clairement au recto de l'enveloppe le numéro de la question

NOM DU PARTICIPANT

ADRESSE

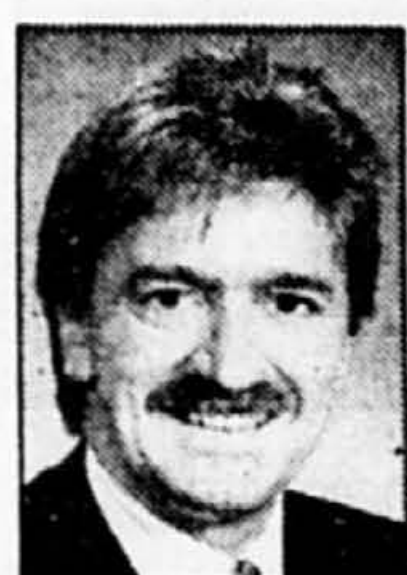
VILLE

CODE POSTAL

TELEPHONE

Têtes d'affiche

■ Grande visite de France, ce midi, alors que l'ex-premier ministre français Raymond Barre, député du Rhône et maire de Lyon, sera le conférencier invité au déjeuner du Conseil des relations internationales de Montréal. Sa venue a été rendue possible grâce à la collaboration de la chaire Jean-Monnet. Il traitera de « L'Union européenne, du grand espace commercial à la puissance », à l'hôtel Ritz Carlton, 1228, rue Sherbrooke Ouest. Coût : 50 \$. Renseignements : 523-7520.



Michel Brière

■ La Société de développement économique de Roussillon est particulièrement fière de voir son commissaire industriel, Michel Brière, figurer parmi les finalistes retenus au concours « Professionnel en développement économique de l'année » de l'Association des professionnels en développement économique du Québec. Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie lui a donc remis une reconnaissance « comme professionnel en développement économique par excellence dans la catégorie développement des marchés ». Les autres finalistes (gagnants par catégorie) sont : Louis Roy (catégorie développe-

ment de l'entrepreneuriat) du SAJE, services conseils de Sainte-Foy ; Danielle Simard (développement touristique) de la Société de développement économique de la MRC Rouyn-Noranda ; et Lise Brouillette (développement économique local ou régional) de la Société régionale de développement économique des Moulins à Terrebonne. Elle a également été désignée comme lauréate pour le Québec.

■ Un restaurant s'engage à verser dix sous pour chaque repas vendu, à l'organisme Réseau enfants retour Canada, afin de soutenir financièrement la recherche d'enfants disparus. Chez Cora déjeuners, du 1928, boulevard Thiemens, à Saint-Laurent, s'est en effet engagé à remettre ces dons pour tous les repas vendus jusqu'au 9 novembre prochain. Un autre don s'ajoutera, pour les ventes de salades de fruits. Renseignements : 843-4333 ou 339-2520.

■ L'Orchestre de chambre de Montréal invite le public à son gala-bénéfice au cours duquel on pourra participer à une vente aux enchères d'objets et forfaits. La vedette et clou de la soirée sera la chanteuse Michelle Sweeney qui sera accompagnée du pianiste Slim Williams. Ce dernier jouera sur un instrument antique, un piano Newcombe fabriqué en 1898, qui sera vendu aux enchères par la suite. Le gala

aura lieu le mercredi 16 octobre, à compter de 19h, au Windsor, 1170, rue Peel. Coût : 45 \$. Renseignements : 871-1224.



Pierre Racicot

■ Profitant de la tenue du récent dîner de la chambre de commerce de Joliette, la Fondation du centre hospitalier régional de Lanaudière a remercié publiquement les administrateurs de la caisse populaire Desjardins du Christ-Roi (Joliette) pour leur contribution de 25 000 \$. Cette somme sera affectée à l'aménagement de l'unité cuisine-salon du module des soins palliatifs du centre hospitalier. Le docteur Michel André Pélouin, a remis une plaque commémorative aux représentants de la caisse, Pierre Racicot et Gilles Saint-Pierre.

■ Fred Bild, ex-ambassadeur du Canada en Chine, traitera de l'impact du 1^{er} juillet 1997 sur l'Asie de l'Est (retour de Hong Kong à la Chine) à titre de conférencier invité de l'Association commerciale Hong Kong-Canada. Il sera au déjeuner du jeudi 10 octobre, à compter de midi, au Holiday Inn centre-ville, 99, avenue Viger Ouest. Coût : 45 \$. Renseignements : 875-2861.

Le ministre Robert Perreault trouve aberrant le sort de la femme enceinte enchaînée

BRUNO BISSON

Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Perreault, s'est montré plus tranchant que ses fonctionnaires en qualifiant d'« aberrant », hier, le sort réservé à Manon Chouinard, une jeune femme enchaînée à son lit d'hôpital pour des contraventions impayées, malgré sa grossesse de huit mois.

M. Perreault a annoncé que des directives claires seront envoyées à tous les directeurs de prisons provinciales pour qu'ils dispensent les détenus non violents ou qui ne représentent pas une menace pour la société, des menottes aux pieds et de la présence continuelle d'un agent de sécurité à la porte de leur chambre d'hôpital.

Mardi, le directeur du service correctionnel du Québec pour la région métropolitaine, Michel Lacoste, avait réagi tièdement à la publication de l'histoire de Manon Chouinard, en affirmant que les procédures suivies par la prison pour femmes du nord de Montréal, la Maison Tanguay, étaient « normales ».

Il avait toutefois ajouté que le service correctionnel devrait explorer la possibilité d'accorder « presque systématiquement » aux déte-

nus hospitalisés une absence temporaire pour raisons de santé, ce qui constitue, en somme, une remise de peine. Tous les directeurs de prison au Québec ont déjà le pouvoir discrétionnaire d'agir de la sorte, mais ils en usent peu.

Rappelons que Mme Chouinard, 29 ans, une mère enceinte de huit mois et qui souffre de diabète, a été arrêtée le 22 septembre en vertu d'un mandat de la Cour municipale d'Anjou pour des amendes impayées totalisant 2200 \$, pour purger une peine de prison de 72 jours.

Menottée pendant cinq jours

Après deux jours de détention, elle fut transférée à l'hôpital pour des raisons médicales, et a passé cinq jours menottée au lit avec un gardien devant sa porte.

Après avoir été informé de cette histoire par le porte-parole du Comité des citoyens opposés à la brutalité policière, Yves Manseau, lundi dernier, le directeur Lacoste avait immédiatement ordonné que Mme Chouinard soit libérée de ses entraves.

Lors d'un court entretien avec *La Presse*, hier, M. Perreault a estimé que le sort réservé à Mme Chouinard est le résultat « d'une aberration de système ».

« On a peut-être appliqué les règles de façon un peu mécanique, dans son cas », a-t-il conclu.

« Le mandat du service correctionnel est de faire appliquer les ordonnances rendues par les tribunaux et de protéger la société contre des individus dangereux », a-t-il dit, en précisant que la procédure d'enchaîner les détenus en milieu hospitalier continuera de s'appliquer dans les cas jugés « à risque ».

De façon plus générale, M. Perreault croit tout de même que la véritable solution, à long terme, est d'avoir recours de moins en moins souvent à l'emprisonnement pour des contraventions. Plus du tiers des 65 000 personnes condamnées chaque année à séjourner en prison pour deux ans ou moins au Québec ont négligé de payer des amendes.

Ces détenus coûtent des millions de dollars en hébergement et en frais d'administration, le plus souvent en pure perte puisque le caractère d'exemplarité de leur sentence demeure bien relatif. La grande majorité de ces détenus sont libérés prématurément pour des raisons de surpopulation carcérale, ou sont relâchés dans les meilleurs des cas après avoir purgé un sixième de leur sentence.



Manon Chouinard, enceinte de huit mois, a été enchaînée à son lit d'hôpital alors qu'elle purgeait une peine de prison pour contraventions impayées.

Greffes pulmonaires : Notre-Dame prépare une réplique

L'hôpital ne digère pas de se voir imputer une faute médicale

MARIE-FRANCE LÉGER

Les opposants au transfert du programme de greffe pulmonaire de Montréal à Québec ne baissent pas les bras. L'hôpital Notre-Dame prépare une réplique au ministre Rochon qui a accusé mardi l'établissement d'avoir fait preuve de désorganisation au mois de juin dernier en n'ayant pu effectuer en même temps une greffe de poumons et une transplantation cardiaque.

« Le patient qui attendait les

poumons qui sont finalement partis pour Toronto n'était pas un patient de Notre-Dame, soulignait hier le docteur Jean Gilles Guimond, porte-parole de l'exécutif des médecins de Notre-Dame. Les chirurgiens de Notre-Dame ne connaissent pas son état de santé et ne savaient pas si l'organe était compatible. Il aurait été dangereux pour ce patient de procéder à une telle transplantation. »

L'établissement de la rue Sherbrooke ne digère pas de se voir imputer une faute médicale d'autant,

de souligner le médecin, que Notre-Dame a tenu le programme de greffe pulmonaire à bout de bras dans un réseau en pleine restructuration.

« Nous avons effectué 15 greffes pulmonaires l'an dernier avec succès », a-t-il poursuivi, soulignant qu'un seul chirurgien cardiaque de l'hôpital Laval à Québec avait assisté à deux greffes pulmonaires à Notre-Dame.

« C'est faux de dire que si on fait de la transplantation cardiaque on peut facilement passer à la trans-

plantation pulmonaire. Ça n'a rien à voir », a-t-il ajouté.

Pour sa part, la directrice de la Maison des greffes, Lina Cyr, a expliqué hier que la rencontre prévue ce matin au 1989, Sherbrooke Est, était reportée à la semaine prochaine, en raison du décès de Robert Bourassa.

Encore hier, le concert de protestations s'est poursuivi contre le déménagement à Québec du programme de transplantation pulmonaire. La Ville de Montréal « s'oppose fermement à ce transfert ». Le comité exécutif a d'ail-

leurs adopté hier un avis de motion afin que le conseil municipal demande formellement au ministre Jean Rochon de revoir sa décision.

La CEQ et son syndicat affilié représentant les employés de l'hôpital Saint-Luc demandent aussi au ministre de la Santé de réévaluer sa décision. Les syndiqués « trouvent pour le moins surprenant que la première annonce suivant la création officielle du CHUM en soit une qui ampute l'établissement d'une mission aussi importante que les greffes pulmonaires ».



Bell présente

LE 12^e SALON INTERNATIONAL LE MONDE DES AFFAIRES^{MC}

PLACE BONAVENTURE - Montréal - du mardi 1^{er} octobre au jeudi 3 octobre 1996 - de 10 h à 20 h.

DERNIER JOUR

VOTRE NOUVEAU MARCHÉ, C'EST LE MONDE!

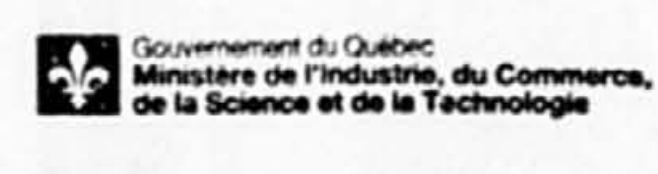
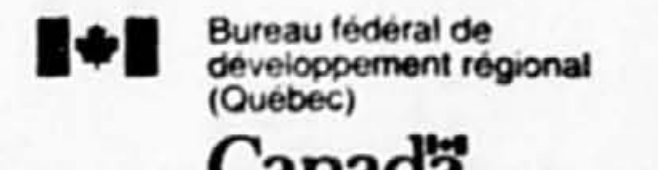
L'Amérique latine, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Europe et plusieurs autres régions vous **ouvrent** leurs portes au Salon. Les États-Unis veulent **augmenter** leurs échanges commerciaux avec vous! De Shanghai, de Beijing, de Shenyang, la Chine cherche des **distributeurs** pour ses produits et des **partenaires** pour ses projets immobiliers.

CITÉ du FUTUR

Visitez la Cité du Futur et ses nouvelles technologies.

LES PLUS GRANDS ACHETEURS DE LA CONSTRUCTION SONT LÀ: DU QUÉBEC, DU CANADA ET D'AILLEURS!

Plus de 3 000 appels d'offres vous attendent au Salon des Achats et des Appels d'offres: **15 milliards** de dollars en contrats, uniquement au Québec! Accédez aux appels d'offres **informatisés**. Découvrez les grands projets en chantier qui réclament des fournisseurs d'expérience comme vous!

LE 1^{er} SOMMET DE LA PETITE ENTREPRISE

Pour les travailleurs autonomes, les micro-entreprises et les nouvelles PME, voici un Sommet d'envergure: **trois jours** complets de contacts, d'ateliers stratégiques, de visites guidées pour vous aider à **détecter** des occasions d'affaires, ici et à l'étranger.

500 EXPOSANTS 30 000 DÉCIDEURS

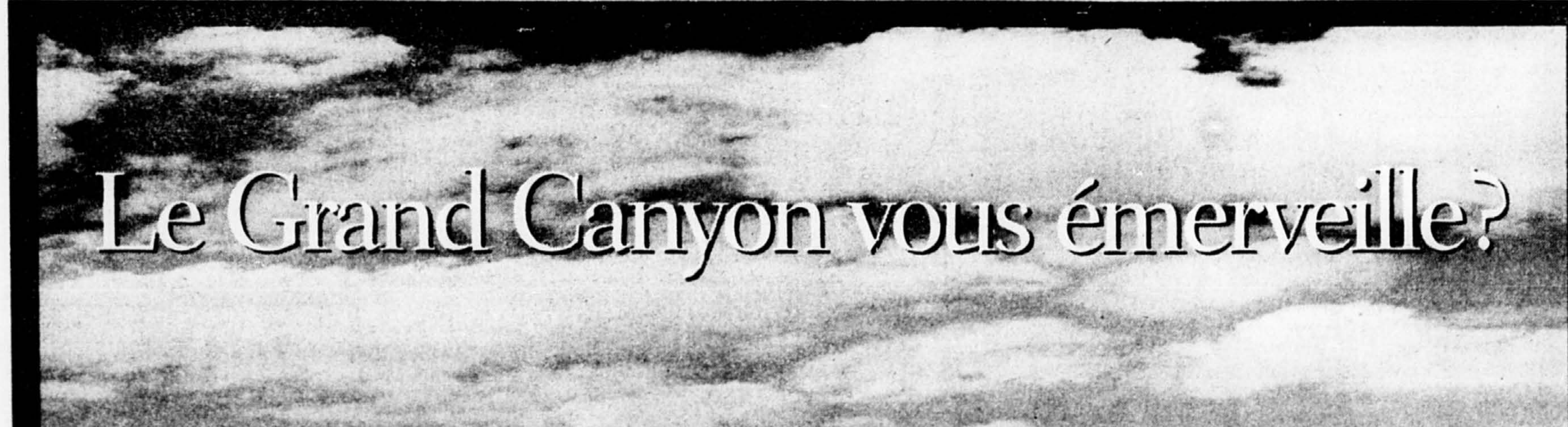
Humainement possible!

À NE PAS MANQUER:

- Colloque ISO 9000 et 14000.
- Pavillon de l'Environnement.

LES AFFAIRES

CA



Le Grand Canyon vous émerveille?

Sursis d'un an pour les onze écoles menacées de fermeture

MICHÈLE OUMET

Les 11 écoles visées par les fermetures à la CECM ont un sursis d'un an, mais dès septembre 1997, elles peuvent de nouveau être menacées.

Le président de la CECM, Michel Pallascio, a refusé hier, lors du conseil des commissaires, de s'avancer plus avant. Il a rejeté la proposition du parti de l'opposition, le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), qui réclamait un sursis de trois ans pour permettre aux écoles visées de se reprendre en main et de mettre sur pied un comité de revitalisation. « Je serais le premier à voter un moratoire de trois ans si Mme Marois (la ministre de l'Éducation) faisait de même avec les compressions », a dit M. Pallascio.

Le conseil des commissaires a finalement adopté son plan triennal d'immobilisations, qui prévoit la fermeture de 10 écoles et d'un centre d'éducation des adultes. M. Pallascio a réitéré son engagement de consulter d'abord les parents et de respecter leur volonté. S'ils s'opposent à la fermeture, l'école restera ouverte.

« Je fais une gageure ce soir. Tout le monde va dire, je ne veux pas que mon école ferme », a ironisé Benoît Bessette, commissaire du COURS (Commissaires unis pour un renouveau scolaire).

La CECM s'engage à consulter non seulement les parents des 11 écoles visées par les

fermetures, mais aussi ceux de tous les établissements de la CECM — il y en a 220 — qui en manifestent le désir.

Pour Diane De Courcy, la présidente du MEMO, cette décision est absurde. « Ça devient une vaste consultation sur le parc immobilier, a-t-elle affirmé. On ne se mettra pas à jouer dans la CECM à ce point-là. On a fait assez de dégâts comme ça! À la même date l'an prochain, est-il possible que nous recommencions le même processus de fermetures », a demandé Mme De Courcy.

« Oui, c'est possible », a répondu M. Pallascio.

Pour la commissaire-parent, Béatrice Fumagalli, cette situation est « insécurisante ». « On ne peut pas laisser les parents dans l'incertitude, a-t-elle dit. Ils vont envoyer leur enfant à l'école en sachant qu'elle peut fermer l'année prochaine. C'est une mort à petit feu. »

L'ampleur des compressions budgétaires — elles pourraient atteindre 17 à 20 millions cette année — force la CECM à prendre de telles décisions. En fermant 11 écoles, elle réaliserait des économies nettes de deux millions.

Quant à la création d'écoles internationales, le dossier a été reporté à la prochaine réunion du Conseil, qui doit avoir lieu le 16 octobre. La CECM veut ouvrir trois nouvelles écoles internationales : deux primaires, à Saint-Vincent-Marie et Saint-Barthélemy, et une secondaire à Henri-Bourassa.

Francisation : la FTQ reste au comité

La FTQ reste au comité sur la francisation des entreprises dont la CSN et la CSD viennent de claquer la porte.

Le président Clément Godbout a tenu à préciser hier qu'il n'y avait pas de position commune des centrales pour quitter le groupe qui doit proposer à la mi-octobre des pistes quant à la francisation des entreprises qui comptent de 10 à 49 employés. « Notre position en est une de présence et de participation », a déclaré M. Godbout, en soulignant que sa représentante au comité n'avait pas le mandat de se retirer.

Montrant du doigt les autres centrales, il a lancé : « Si on veut enfler et crier sur la loi

101 pour empirer le débat, on peut le faire, ce n'est pas notre position à la FTQ. »

La CSN et la CSD avaient indiqué la veille que le mouvement syndical quittait la table, vu le manque d'intérêt évident des représentants des employeurs.

Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, a dit ne pas comprendre l'attitude de la CSN et de la CSD. Les représentants patronaux au comité ont été mis devant des consensus syndicaux qu'ils n'avaient pas approuvés. Il a salué la décision de Clément Godbout « qui sait que ce n'est pas en se retirant d'un dossier qu'on fait avancer les choses ».

FINANCEMENT
pour 6 mois
Aucun intérêt
ni paiement
avant mars
1997!
Sur articles sélectionnés,
après approbation de crédit

Chute des prix

NEC

NEC Ready 9522

- Processeur Pentium 100 MHz
- RAM 16 Mo
- Disque rigide 1,6 Go
- Windows 95
- MPEG Video (2 Mo)
- CD-ROM 4X
- Fax / Modem / Voix 28.8
- Moniteur en sus

Ord. 2 599,98\$ H710925

1799⁹⁸*

NEC Versa 4050C

- Pentium 90 MHz
- Mémoire vive 8 Mo
- Disque rigide 810 Mo
- Écran matrice active
- CD-ROM 4X
- Souris «trackpad»
- Windows 95

Ord. 4 399,98\$ H710992

3399⁹⁸*

ÉCRAN MATRICE ACTIVE

*Remis à neuf par le manufacturier

CREATIVE
CREATIVE LABS INC.

SoundBlaster 16 PNP

Son 16 bits de grande qualité grâce aux spécialistes en la matière. Branchez et le tour est joué!

149⁹⁸

matrox

Matrox Mystique

Accélérateur vidéo PCI 64 bits pour jeux 3D et multimédias.

P117010 249⁹⁸

Robotics
The Intelligent Choice in Information Access

Fax / modem interne Sportster 28.8 v34, offert à un prix incroyablement bas!

P317144 184⁹⁸

Adobe

Adobe PhotoDeluxe permet de personnaliser des cartes, calendriers et plus encore avec vos propres photos et Adobe PhotoDeluxe. CD512915

139⁹⁸

CRAZY IRVING
N'IMPORTE QUEL PRIX, GARANTI

Microsoft
Microsoft Encarta 97, la dernière édition de la fameuse encyclopédie Microsoft sui CD-ROM. CD514127

69⁹⁸

Microsoft
Microsoft Home Mouse La souris idéale pour tous les membres de la famille.

39⁹⁸

Microsoft
Microsoft NT 4.0 Poste de travail. Toute la puissance de Microsoft NT avec l'interface avancée de Windows 95. CD514183

209⁹⁸

CRAZY IRVING
PLUS DE 4000 LOGICIELS!

HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h. Le samedi de 9 h à 17 h. Le dimanche de 10 h à 17 h.

LA BAIE
STE-CATHERINE
O N E
CATHART
CARRÉ PHILLIPS
RENE LEVESQUE

1195, Carré Phillips 398-0737
(boîte vocale) Métro McGill

Prix en vigueur jusqu'au 9 octobre 1996 (à moins d'indication contraire)

3575, boul. Taschereau Est
ST-HUBERT angle de la rue Charles
(boîte vocale) 656-4535

3575 BOULEVARD TASCHEREAU

CRAZY IRVING

MAZDA

VENEZ EN FAIRE L'ESSAI, VOUS SEREZ CONVAINCU

LA NOUVELLE PROTEGÉE SE 97

LA PLUS SPACIEUSE DE SA CATÉGORIE

198\$ PAR MOIS

aucun problème de crédit

MAZDA EMPORTE-MOI!

LOCATION 48 MOIS, 1 900 \$ comptant ou échange équivalent, TFP en sus

DELISLE AUTO LTÉE
2815, RUE SHERBROOKE EST ENTRE PIE-IX ET PAPINEAU 523-1122

Affaires et formation

Forfait Affaires

10 chambres et plus

- Chambres de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Salle de réunion
- 2 pauses-café par jour
- Equipement audio-visuel de base
- Frais de service

A partir de **57\$** par personne, en occ. double Taxes en sus

Aussi disponible : animation pour groupe service de secrétariat

Au cœur des Laurentides 1 800 361-0505

HÔTEL
Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Millerte
Saint-Sauveur-des-Monts, Québec (Canada) J0R 1R3
Tél. : (514) 227-1811 Télec. : (514) 227-8512
www.qbc.clic.net/manoir/mss.html manoir@qbc.clic.net

PAS DE T.V.Q./T.P.S.

PAS DE TAXES*

JUSQU'À 50% de rabais

SUR TOUTE EN MAGASIN

SEULEMENT CE MOIS-CI

TRANS GLOBE
3 finis 3 grandeurs à partir de: **49⁹⁵** SANS TAXES

*Merchandise en magasin seulement. Le solde se termine le 31 octobre 1996

HALOGÈNE
Candélabre à 5 lumières TRANS GLOBE prix cour. 199⁰⁰ **99⁰⁰** SANS TAXES

LEITON, bras mobile TRANS GLOBE prix cour. 79⁹⁵ **49⁹⁵** SANS TAXES

UNION
LA COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE
LE MEILLEUR DE L'ÉCLAIRAGE DEPUIS 1914
SERVICE • QUALITÉ • VALEUR

8150 Décarie
Tél: 340-5000
Lun.-Merc. 8h30 à 18h00
Jeu.-Ven. 8h30 à 21h00
Sam. 9h00 à 17h00 Dim. 12h00 à 17h00

40% de Rabais
SANS TAXES sur tous les divans et fauteuils (modèles en magasin seulement)

Le Grand Canyon aux États-Unis,
courtoisie de American Airlines



Vous pourriez GAGNER un voyage vers l'une des 7 merveilles du monde de Canadien



> Le Grand Canyon aux États-Unis
Tirage le 18 octobre 1996



> La Grande Barrière de corail en Australie
Tirage le 1^{er} novembre 1996



> La baie de Rio de Janeiro au Brésil
Tirage le 15 novembre 1996



> Le Taj Mahal en Inde
Tirage le 29 novembre 1996



> La Grande Muraille de Chine
Tirage le 13 décembre 1996



> Les pyramides d'Égypte
Tirage le 10 janvier 1997



> Stonehenge en Grande-Bretagne
Tirage le 24 janvier 1997

> Le choix du gagnant parmi les 7 merveilles du monde de Canadien, tirage le 1^{er} mars 1997

Du 7 octobre 1996 au 28 février 1997, vous pourriez gagner* un voyage aller-retour en classe Affaires pour deux personnes pour voir de vos propres yeux l'une des 7 merveilles du monde de Canadien International. Chaque vol effectué avec Canadien International ou l'un de ses partenaires autorisés, n'importe où au Canada ou dans le monde, vous donne une chance de gagner.

De plus, en tant que membre du programme Canadien Plus, obtenez plus de points jusqu'au 28 février 1997 !

Nombre de vols (aller simple)**	Points en prime obtenus	Pour un total de...
A 7 à 10	2 500	2 500
B 11 à 14	5 000	7 500
C 15 à 22	7 500	15 000
D 23 à 46	10 000	25 000
E 47 et plus	En plus des points en prime pour le niveau "D", 2 billets en classe Affaires	

** Les vols doivent être portés à votre compte Canadien Plus pour être admissibles.

Vous pourriez aussi obtenir un voyage gratuit pour deux !

Pour les 49 premiers membres Canadien Plus qui effectueront 47 vols ou plus d'ici le 28 février 1997 : un voyage d'une semaine (approximativement) pour deux (en classe Affaires) vers l'une des 7 merveilles du monde de Canadien incluant hôtel et transport terrestre OU deux billets en classe Affaires vers n'importe quelle destination desservie par Canadien International ou l'un de ses partenaires Canadien Plus. Pour tous les membres Canadien Plus suivants qui effectueront 47 vols ou plus d'ici le 28 février 1997 : deux billets en classe Affaires vers n'importe quelle destination desservie par Canadien International ou l'un de ses partenaires Canadien Plus.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1 800 472-9241.



Canadien
Pour voyager comme vous l'aimez



AIR NEW ZEALAND

American Airlines

BRITISH AIRWAYS



* Valeur approximative de chaque voyage : 7 000 \$. Aucun achat requis. Pour participer sans achat ou pour recevoir les règlements complets de ce concours et tous les détails, envoyez une enveloppe pré-affranchie et pré-adressée au : Concours «Les 7 merveilles du monde de Canadien International», B.P. 97, Succursale A, Etobicoke (Ontario) M9C 4V2. Vous devez être membre du programme Canadien Plus pour participer. L'adhésion est gratuite. Pour que vos vols soient identifiés et enregistrés automatiquement, vous devez accumuler des points Canadien Plus. Programme uniquement de classe Économique à classe Affaires. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

Avec les bas tarifs d'Avis,
vous pouvez faire de tous vos week-ends
de longs week-ends.

Tarif Week-end. 89,99 \$* 1000 kilomètres gratuits.
Voiture intermédiaire. Demandez le code
tarifaire XG.

Ah l'automne... Les excursions en montagne. Les descentes de rivière en canot. Ou encore les balades en voiture pour admirer les couleurs de l'automne. Avec tant de choses à faire, vous avez besoin d'un long week-end. Et avec Avis, tous vos week-ends peuvent devenir de longs week-ends. Dès maintenant et jusqu'au 16 décembre, la location d'une voiture intermédiaire chez Avis pour un week-end ne coûte que 89,99 \$. Vous pouvez prendre livraison de votre voiture le jeudi après 15 h 00 et la retourner le lundi avant midi. De plus, vous recevrez 1000 kilomètres gratuits. Alors faites vite vos valises et commencez votre week-end dès maintenant avec Avis.



Louez dès aujourd'hui et ajoutez à la beauté de cette offre. En louant pour un minimum de deux jours, Avis vous donnera deux coupons échangeables contre 2 billets pour un match de la saison 1996 des Expos à Montréal. Il reste peu de temps, alors faites vite! Sous réserve de disponibilité des coupons. En vigueur uniquement aux comptoirs Avis participants. De plus, avec le programme Le week-end Avis, si vous louez pour 4 week-ends, le 5^e week-end est gratuit. Renseignez-vous pour obtenir tous les détails.

Pour de plus amples renseignements ou pour réserver, communiquez avec le comptoir Avis
le plus près ou composez le 1 800 321-3652

Montréal
1225, rue Metcalfe
866-7906
505, boul. de Maisonneuve
Est
288-9934

Aéroport de Dorval
636-1902
Aéroport de Mirabel
476-3481

Lasalle
9100, boul. Newman
368-2847
St-Hubert
4855, boul. Sir Wilfrid Laurier
462-1515

Pointe-Claire
215, boul. Hymus
697-1813
Longueuil
Métro Longueuil
100, place Charles-Lemoyne
646-4636

AVIS

On y met
du cœur.

*Offre en vigueur aux comptoirs montréalais participants. 12 ¢ du kilomètre supplémentaire. Certaines restrictions s'appliquent.

Canadian Tire peut aller de l'avant avec son projet à Longueuil

MARTHA GAGNON

Plus rien ne s'oppose à la construction d'un magasin Canadian Tire près du Wal-Mart à Longueuil, un projet qui avait soulevé de vives protestations l'hiver dernier.

La Ville peut aller de l'avant et construire les infrastructures. Seulement une trentaine de personnes se sont opposées au règlement d'emprunt de 2,8 millions au cours des trois jours consacrés à la signature du registre. « Il aurait fallu plus de 1600 signatures pour bloquer le règlement qui s'adressait à l'ensemble de la population », a expliqué le porte-parole municipal, Michel Saint-Laurent.

De son côté, le représentant de l'opposition, Michel Timperio, affirme que « la population a baissé les bras devant l'insistance des autorités municipales à réaliser ce projet. On a modifié le zonage de façon à ne plus avoir d'opposition. Mais l'incertitude demeure. On ne sait pas comment la Ville entend développer tout ce secteur. Elle fait du cas par cas au lieu d'avoir une vision d'ensemble ».

Dans un premier temps, la Ville prévoit dépenser environ 900 000 \$ pour ouvrir une rue et aménager les services. « Les infrastructures seront réalisées uniquement pour desservir le Canadian Tire, et non l'ensemble du secteur. S'il y a d'autres investisseurs, nous évaluerons les besoins. » Il précise que 30 % du coût des travaux sera assumé par les propriétaires riverains et 70 % par la municipalité.

En février dernier, un groupe de commerçants avait protesté contre le projet de construction d'un Canadian Tire et d'un marché d'alimentation IGA dans le secteur des rues Adoncour, King George, Roland-Therrien et Curé-Poirier. Ils disaient craindre l'implantation d'un « power center » qui risquait de mettre en péril la survie des autres commerces.

Les commerçants, avec l'appui de plusieurs résidents du secteur touché, avaient réussi à empêcher la Ville de modifier le zonage pour permettre la réalisation du projet commercial.

Or, le conseil municipal est revenu à la charge en août en présentant un nouveau plan de zonage qui lui permettait de ne pas tenir un registre de consultation étant donné que les zones contiguës aux résidences n'étaient plus touchées. Une procédure que l'opposition a qualifié d'astucieuse.

La Ville a ensuite présenté son règlement d'emprunt pour les infrastructures sur lequel la population a été appelée à s'exprimer ces derniers jours. Il n'y a eu, cette fois, aucune campagne de protestations. Il faut dire que les promoteurs de Place Desormeaux, qui étaient à l'origine de la contestation, sont moins inquiets depuis qu'ils ont réussi à attirer Winners dans leur centre, un magasin important. Ils auraient bien aimé que le Canadian Tire s'installe à cet endroit, mais la compagnie n'était pas intéressée.

La rougeole s'est résorbée

GEORGES LAMON

La direction de la santé publique de Montréal-Centre estime que la rougeole est enrayée dans la grande région de Montréal, grâce à la vaste campagne de revaccination déclenchée en février dernier. Selon le docteur Richard Massé, responsable de l'unité des maladies infectieuses, la situation est vraiment maîtrisée.

« Cet été nous avons connu moins d'une dizaine de cas, dit-il. Vraiment pas une hausse significative en comparaison des autres années. Il est clair pour nous que, grâce à la couverture de revaccination à 95 % pour la première dose et 85 % pour la deuxième, on n'aura plus d'éclosion de la maladie. »

Dans son bulletin d'information de septembre, la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre relevait 58 cas de rougeole déclarés entre janvier et juin 1996 au Québec en comparaison de 13 pour la même période, l'an dernier.

La direction de la santé publique de Montréal-Centre évalue que la vaccination contre la rougeole des élèves du primaire et du secondaire s'est traduite par un succès à plus de 85 %. On attribue ce succès aux 29 CLSC qui avaient été chargés de joindre les 240 000 élèves et les directions d'école de l'île de Montréal.

La dernière épidémie dans la grande région de Montréal remonte à 1989; on avait alors recensé 10 000 cas à Montréal seulement.

ON SE TIENT DEBOUT

DONNER, C'EST FAIRE
LE PROCHAIN PAS.

MAINTENANT, C'EST
D'ÊTRE PROCHAIN
MUSCULAIRE

A force de chercher
1425, René-Levesque Ouest, bureau 506
Montréal (Québec) H3G 1T7
Tel. (514) 393-3522

La force d'un
partenariat
Dynamique.[™]
Des performances
hors pair.[™]

Fonds d'investissement
Dynamique et votre conseiller
financier forment une équipe
dévouée, travaillant ensemble
pour atteindre les seuls objectifs
financiers qui comptent... les vôtres.
Joignez-vous à plus de 300 000
investisseurs, choisissez Fonds
d'investissement Dynamique.

Pour recevoir une
pochette d'information:

- composez le 310-1234
- visitez <http://www.dynamic.ca>
- demandez à votre conseiller financier

Un Don
IN MEMORIAM
à la
Fondation
Diane Hébert
permettra de
Redonner la Vie!
(514) 965-0333

DIANE

POUR UN AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR RÉUSSI VENEZ
PROFITER DE NOTRE
PROMOTION D'AUTOMNE
JUSQU'À LA FIN
OCTOBRE 1996

PAS DE SURPRISE
LES PRIX COMPRENNENT :

le recouvrement extérieur en aluminium
(blanc seulement)
la poignée WEISER HERITAGE (Portes en acier)
l'installation standard
T.P.S. et T.V.Q. en sus.

MANUFACTURIER
ET GROSSISTE DEPUIS 1968
DE PORTES ET FENÊTRES
DE QUALITÉ

INSTALLATION ET LIVRAISON
EN 4 SEMAINES

VENTE AU DÉTAIL
AVEC SERVICE D'INSTALLATION

MODÈLES EXCLUSIFS

GARANTIE ÉCRITE

PORTOFINO

1 159 \$

INSTALLATION INCLUSE

PORTOFINO

PORTE

1 199 \$

2 Côtés latéraux

575 \$ chacun

INSTALLATION INCLUSE

PORTE-FENÊTRE ISOLEIL
À TRIPLE VITRAGE
6 x 7 pi

975 \$

INSTALLATION INCLUSE

FENÊTRE
À PANNEAUX
COULISSANTS CONTESSA

60 x 48 po

375 \$

INSTALLATION INCLUSE

FENÊTRE À BATTANTS
ARISTOCRATE

72 x 48 po

775 \$

INSTALLATION INCLUSE

8645, boul. Langelier, St-Léonard, 323-2954

9505, av. Papineau, Montréal, 387-7381

4520, boul. des Sources, D.D.O., 421-2555

119, boul. des Laurentides, Laval, 629-0323

Horaires d'ouverture
lun. - mer. - ven. de 9 h à 18 h
jeudi - vendredi de 9 h à 20 h
samedi de 9 h à 15 h

27
VINGT
SEPTIÈME
ANNIVERSAIRE



FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE
Votre partenaire pour une performance Dynamique

Un échantillon des parts et le rendement illustratif. Le prospectus simplifié de ces fonds d'investissement contient des renseignements importants.
Pour en savoir plus, consultez le prospectus simplifié ou contactez votre conseiller financier.

Marque déposée de Goldman & Company Ltd.

Nouveau procès pour le meurtrier du pasteur Eling

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec vient de casser la condamnation pour meurtre au premier degré de Danny McIlwaine, un homme qui a tué le pasteur Warren Eling, en 1993.

Le juge Michel Proulx, qui rédige l'opinion de la cour, en vient à la conclusion que son collègue Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, qui a présidé le procès, a commis deux erreurs qui ont pu changer l'issue du procès.

McIlwaine (33 ans), était un homme désespéré en 1993. Il avait quitté sa femme et son enfant et avait sombré dans le crack. Il en était venu à se prostituer pour payer sa drogue. C'est ainsi qu'il a fait la connaissance du pasteur Eling, en 1993. Eling a payé une première relation sexuelle avec McIlwaine, et ce dernier a rappelé le pasteur le 9 novembre 1993 pour lui offrir d'aller le voir.

Le pasteur a été retrouvé nu, attaché à son lit, une ceinture autour du cou. Il est mort par strangulation. McIlwaine a volé plusieurs objets qu'il a vendus la journée même pour s'acheter de la drogue. Il a été accusé de meurtre au premier degré.

Selon l'accusé, la ceinture avait été placée autour du cou du pasteur dans le cadre de leurs jeux sexuels — qui consistaient à s'étouffer pendant la relation sexuelle. McIlwaine affirme que le pasteur était consentant à se faire attacher et se faire étouffer partiellement. Mais en serrant, tout en ayant une relation sexuelle avec le pasteur, McIlwaine aurait réalisé que le pasteur manquait d'air.

Au lieu de l'aider, il l'a abandonné en le volant avant de partir.

Le jury n'a pas cru la thèse de

l'accident et l'a déclaré coupable de meurtre au premier degré. Un meurtre même non prémédité est « au premier degré » s'il est commis pendant une séquestration. Ici, le pasteur ayant été attaché, il était séquestré, plaiderait la Couronne.

L'erreur du juge Boilard, selon le juge Proulx, a été de dire au jury que les blessures du pasteur (l'étouffement) dues aux gestes de l'accusé faisaient en sorte de rendre nul le consentement de la victime. Il fallait aussi que le jury soit convaincu que les blessures étaient vraiment voulues par l'accusé, écrit le juge Proulx.

La défense n'a jamais admis que McIlwaine avait volontairement tué la victime.

D'autre part, écrit le juge Proulx, si McIlwaine et le pasteur étaient impliqués dans une activité sexuelle consensuelle, même avec cette ceinture autour du cou, on ne peut parler de séquestration.

La Cour d'appel ordonne donc un nouveau procès. Le crime de meurtre au premier degré doit rester ouvert, dit cependant le juge Proulx, car la théorie de la Couronne veut que McIlwaine ait attaché le pasteur pour lui faire croire à des jeux sexuels, alors qu'au fond, il voulait le tuer pour le voler. Apparemment, c'est d'ailleurs ce que le jury a conclu, mais dans un cadre juridique inadéquat, selon le juge Proulx; il faut donc tout reprendre à zéro.

Tragédie routière

MARCEL LAROCHE

Trois personnes ont péri et une quatrième a été grièvement blessée dans une collision frontale survenue tôt hier à Sainte-Victoire-de-Sorel.

La tragédie, attribuable à une fausse manœuvre de la part de l'un des conducteurs, s'est produite vers minuit trente sur la route 133, communément appelée le chemin des Patriotes, en Montérégie.

Pour une raison inconnue, la voiture conduite par Gaëtan Charpentier, 38 ans, de Sorel, qui circulait en direction sud sur la route 133, a dévié dans une courbe, traversé la ligne médiane et frappé de plein fouet un autre véhicule venant en direction opposée.

Sous la violence de l'impact, la voiture de M. Charpentier a capoté dans le fossé, tuant sur le coup son conducteur et sa passagère, Florence Rocheleau, 34 ans, de Saint-Louis-de-Richelieu.

La conductrice du second véhicule, Juliette L'Escadre, 61 ans, de Sainte-Anne-de-Sorel, a aussi péri instantanément, tandis que sa passagère de 45 ans, domiciliée à Tracy, s'en est tirée avec de multiples fractures.

Le coroner de Sorel a réclamé que des autopsies soient pratiquées sur les deux conducteurs pour tenter de découvrir si l'alcool ou la drogue seraient à l'origine de la tragédie.

Au moment de l'accident, les deux femmes du second véhicule revenaient de leur travail à l'hôpital Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe.

Les policiers de la SQ de Tracy demandent à tout automobiliste ayant été témoin de cet accident de bien vouloir communiquer avec eux dans les plus brefs délais, au (514) 743-7947.

35 ans après

Presse Canadienne
OTTAWA

La Cour suprême du Canada n'entendra que l'année prochaine la cause d'un Québécois qui a passé les 35 dernières années à essayer d'être disculpé d'une condamnation pour vol.

La Cour suprême du Canada a ajourné mardi l'audition de la cause de Réjean Hinse de Laval parce que la Couronne avait trop tardé à déposer des documents faisant état de nouveaux arguments légaux. La cour avait alors indiqué que l'audition de la cause aurait lieu le 30 octobre.

Après une réunion des avocats, il a été décidé que la cause serait entendue durant la session d'hiver de 1997.

GRANDE OUVERTURE!
NOUVEAU MAGASIN À LONGUEUIL!

ABDOMINAUX NOUVEAUX



AB WIZARD
APPAREIL
POUR
ABDOMINAUX 988\$

AUSSI DISPONIBLE
THE AB TRIMMER
APPAREIL POUR
ABDOMINAUX 488\$



AB EX
AVEC VIDEO 988\$



TRIMLINE 1100
TAPIS ROULANT 988



BODYGUARD
ODYSSEY LS
TAPIS ROULANT 2488\$



LIFE FITNESS
5500 CYCLE 1188\$



TRIMLINE 2200
TAPIS ROULANT 1188\$



NORTHERN LIGHTS
FLEX GYM 988\$

ACCESSOIRES • POIDS • ARTS MARTIAUX



MONITEURS CARDIAQUES
4 MODELES AU CHOIX À PARTIR DE 88\$



AEROMOTION
BICYCLETTE STATIONNAIRE 248\$



SAC LOURD CENTURY
EN VINYLE 68\$



NORTHERN LIGHTS
BANC D'EXERCICES 21750\$

ENSEMBLE OLYMPIQUE 280 LB 187.225 • HALTÈRES 7.50\$ CH. • BANC D'HALTÉROPHILIE À PARTIR DE 104.88\$

LAVAL LONGUEUIL WEST ISLAND
3316 AUTO ROUTE 440 616 PLACE TRANS-CANADA 616 BOUL. BRUNSWICK
688-1440 677-9999 421-2302
TORONTO • VANCOUVER • OTTAWA • WINDSOR • ST. CATHARINES • CALGARY • NEW JERSEY (U.S.A.) • FINANCEMENT 36 MOIS/TAXES EN SUS/S.A.C.

fitness
DÉPÔT
SUPERMARCHÉS D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICES

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9 h - 21 h
Samedi 10 h - 18 h
Dimanche 12 h - 17 h



EATON

UNE NOUVEAUTÉ VRAIMENT «EXTRA» D'ESTÉE LAUDER

NOUVEAU D'ESTÉE LAUDER

Voici le
Complexe à fonctions
multiples
Fruition Extra
d'Estée Lauder

Complexe à fonctions multiples
Fruition Extra

Extra efficace
Quatre produits hydroxylés
interactifs contribuent à éclaircir,
adoucir et équilibrer
la couleur et la texture de la peau.

Extra protecteur
Sa technologie enzymatique
contribue à renforcer la barrière de
lipides naturelles tandis que les
vitamines E, C et A aident à atténuer
les signes visibles du vieillissement.

Extra doux
Formule douce au PH apparenté
à celui de la peau.

30 mL, 52 \$;
flacon à pompe, 50 mL, 82 \$

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des produits de beauté, 413.

Venez ou composez: 284-8484



Eaton. On veut être votre magasin.

Le solde «duos de complets»

(Quand c'est en solde, on en veut deux!)

Achetez 2 complets

entre 595\$ et 695\$

Valeur 1190\$ à 1390\$

Maintenant seulement

2 pour 750\$

Économisez 440\$ à 640\$

Maintenant jusqu'au 13 octobre

Nous voulons que vous soyez à votre meilleur pour un automne mouvementé à Montréal. Profitez de cette offre spéciale. Passez à l'un de nos magasins et choisissez parmi notre magnifique collection de complets mode. Mettez un peu de piquant dans votre vie et vous recevrez des compliments tous les jours.

960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Galeries d'Anjou
Fairview Pte-Claire • Centre Rockland

A. Gold & Sons

Carrefour Laval • Mail Champlain Brossard
Entrepôt 2050-2056, rue Bleury
No. 11, rue York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes avec votre famille et signez votre carte de donneur dès aujourd'hui.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

REIN

Un autre petit bécoteur est expulsé de l'école pour harcèlement sexuel

Agence France-Presse
NEW YORK

Un petit New-Yorkais de 7 ans a été expulsé durant trois jours de son école pour avoir embrassé une petite fille de sa classe et arraché un bouton de sa jupe, a annoncé sa mère hier.

Cette affaire, révélée par le quotidien *Daily News*, est intervenue une semaine après qu'un gamin de 6 ans eut été renvoyé pour la journée de son école de Lexington (Caroline du Nord) pour avoir embrassé une fillette sur la joue.

De'Andre Dearinge, élève d'une école du quartier de Queens, à New York, a été suspendu vendredi pour cinq jours, mais sa mère, Erica White, a annoncé dans la matinée sur une chaîne de télévision locale que la sanction avait été levée et que l'enfant pouvait regagner sa classe immédiatement.

« Je regrette de vous informer qu'il est nécessaire d'expulser votre enfant », a écrit vendredi la direc-

trice de l'école, Gerri Perriott, dans une lettre à Mme White.

Le gamin avait reconnu les faits, expliquant au *Daily News* à propos de sa camarade : « Je l'aime bien. »

Concernant le bouton arraché, il a expliqué que son livre favori racontait l'histoire d'un ours auquel il manquait un bouton.

Mais le garçonnet a indiqué ne pas connaître la signification du mot « sexe », condition nécessaire pour être sanctionné pour harcèlement sexuel, selon le règlement des écoles locales.

Mme Perriott n'était pas joignable hier matin et le recteur de New York se refusait à commenter l'affaire. Sa porte-parole, Chiara Coleriti, a déclaré au *Daily News* qu'une réunion de toutes les parties allait être organisée pour « traiter cette situation particulière de manière sensée ».

L'expulsion récente du petit Jonathan avait déclenché un débat passionné aux États-Unis, entre experts tentant d'évaluer l'impact psychologique sur le développement du petit garçon, d'une part, autorités scolaires et organisations féministes, d'autre part.

Aucun des octuplés ne verra le jour

Agence France-Presse
LONDRES

Mandy Allwood, la jeune Britannique enceinte d'octuplés, a perdu hier en l'espace de quelques heures ses cinq derniers fœtus, mettant un terme à une grossesse controversée et des le début jugée impossible.

« Nous avons le regret d'annoncer que Mandy Allwood a maintenant perdu ses quatre bébés restants », ont annoncé hier soir les médecins du King's College Hospital de Londres.

Dans la matinée, Mandy Allwood, 32 ans avait perdu le quatrième de ses fœtus, de sexe féminin et pesant 220 grammes, lors d'un examen sous anesthésie, pratiqué 48 heures après trois premiers avortements spontanés.

Les trois premiers fœtus, tous de sexe mâle, pesant 200 grammes, avaient été perdus lundi soir.

Mandy Allwood, qui en était à sa 19^e semaine de grossesse, était sous le choc, hier soir, mais son état de santé général était bon.



Mandy Allwood

Mardi encore, les médecins avaient rappelé que les chances de la jeune femme de mener sa grossesse à terme relevaient « du miracle ». Dans les annales de la médecine, aucun octuplé n'a jamais survécu.

Jusqu'au bout toutefois, les praticiens ont défendu leur décision d'accompagner une grossesse qu'ils désapprouvaient, en expliquant, comme le professeur Kyros Nicolaides, gynécologue de Mandy Allwood, qu'« on ne peut abandonner tout espoir d'avoir au moins quelques survivants » parmi les fœtus.

La « grossesse impossible » de Mandy Allwood a monopolisé pendant une bonne partie de l'été l'attention de la presse britannique.

L'histoire de Mandy Allwood avait ému, mais a surtout considérablement choqué, en raison du contrat d'exclusivité passé par la jeune femme avec un hebdomadaire tabloïd, le *News of the World*, du groupe de Rupert Murdoch, pour une somme variant, selon les estimations, de 525 000 à 1,5 million \$ US.

Se défendant contre les accusations de « journalisme de chèque », le *News of the World* s'est évertué à démentir que le contrat comportait une clause dégressive selon le nombre d'enfants à naître, ou interdisant à Mandy Allwood de pratiquer un avortement sélectif.

Cette grossesse avait enfin lancé une vive polémique sur les effets pervers des traitements contre la stérilité, et leur facilité d'accès. Mandy Allwood était tombée enceinte d'octuplés après avoir ignoré les recommandations explicites de ses médecins : ils lui avaient conseillé l'usage de préservatifs au sortir de son traitement, afin d'éviter une grossesse multiple.

La presse britannique, passant au crible la vie privée de Mandy et de son compagnon Paul Hudson, s'était aussi interrogée sur le bien-fondé de la décision d'autoriser un traitement de fertilité à une jeune femme déjà mère d'un petit garçon dont elle a perdu la garde, et compagne d'un homme partageant sa vie entre Mandy et une autre femme, dont il a deux enfants.

Dès aujourd'hui!

Liquidation de mode pour femme

30% à 50% DE RABAIS*

ARTICLES SÉLECTIONNÉS:

- VÊTEMENTS GRIFFÉS
- COORDONNÉS CARRIÈRE

Un superchoix d'articles de marques prestigieuses!

Des griffes renommées que vous aimez porter!

ET CES AUTRES MARQUES :

- Villager • Tan Jay • Russ • Nygård Collections • Principles® Collections • Alfred Dunner
- FairSet® et plus! Vêtements en tailles courantes, petites et fortes. *Sur nos prix ordinaires.

Vêtements griffés et coordonnés carrière, rayons 109, 115, 116, 127, 130, 140, 145 et 196.
Le choix des marques varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.

PULLS PRINCIPLES®
EN COTON POUR FEMME

Modèles de fin de série.
Liquidation

1499 \$ et 1999 \$
ch.

Pulls, rayon 147.

50 % de rabais*
COORDONNÉS TOUT-ALLER NORTHERN SPIRIT® ET KARI® POUR FEMME

Lots d'articles sélectionnés.
*Sur nos prix ordinaires.
Coordonnés tout-aller, rayon 193.
Modèles Kari offerts dans certains magasins seulement.

30 % à 50 % de rabais*
SÉLECTION DE ROBES POUR FEMME

*Sur nos prix ordinaires.
Robes, rayons 110 et 803.
Le choix varie selon le magasin.

BLOUSES, PANTALONS ET JUPES PRINCIPLES®
POUR FEMME

Sélection de modèles.
Liquidation

2499 \$
ch.

Coordonnés carrière, rayons 133 et 136.

Liquidation!
25 % à 30 % de rabais
TENCEL DE NUIT ET DESSOUS VERSAILLES

Sélection de modèles.
*Sur nos prix ordinaires.

Liquidation!
50 % de rabais
COLLECTION DE MONTRES WOLVERINE

*Sur nos prix ordinaires.
Montres, rayon 231.
Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.

Liquidation!
SÉLECTION DE CHAUSSURES DE VILLE OU TOUT-ALLER POUR FEMME

Liquidation
2999 \$ et 4999 \$
ch.

Chaussures pour femme, rayon 362.

Liquidation!
30 % à 50 % de rabais

CHOIX DE MODE POUR HOMME

- Articles de la Boutique Le Président • Complets et vestons sport • Pantalons de ville ou travail
- Vêtements d'extérieur • Vêtements de sport
- Vêtements pour une tenue • Et plus!

*Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.

Liquidation!
50 % de rabais*
BIJOUX MODE PRINCIPLES®

Sélection de modèles. *Sur nos prix ordinaires.
Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin.

Liquidation!
CHOIX DE SLIPS EN COTON CHOIX DE SOUTIENS-GORGE EN COTON

Liquidation
399 \$ et 999 \$
ch.

Slips et soutiens-gorge, rayon 144.



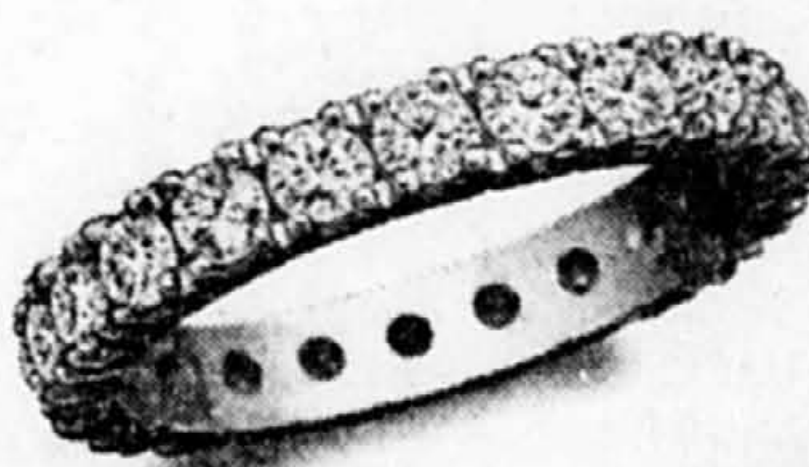
la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

Prix jamais vu !

RIEN À PAYER AVANT JANVIER '97



SEULEMENT
499 \$

OR 14k et diamants.
Prix d'évaluation 800 \$



* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

Ouvert le dimanche de 12h à 17h

Fuhrman avoue s'être parjuré au procès d'O.J.

AP et PC
LOS ANGELES

L'ancien policier Mark Fuhrman a plaidé coupable, hier, à l'accusation de s'être parjuré en témoignant au procès criminel d'O.J. Simpson, en 1995.

Le juge John Ouderkirk lui a imposé trois ans de probation et une amende de 200 \$ US. Fuhrman pourra accomplir sa sentence en Idaho, où il est maintenant apprenti électricien; il avait démissionné comme policier peu après l'acquiescement de Simpson, le 3 octobre 1995.

En mars 1995, interrogé par l'avocat Lee Bailey, Fuhrman a affirmé n'avoir jamais prêté d'injures raciales contre les Noirs lors des dix dernières années ni ne les avoir traités de « nègres ».

Tout juste un an après l'acquiescement de Simpson pour les meurtres de Nicole Brown et Ronald Goldman, la justice a estimé que Fuhrman a menti sur ce point.

Il a été contredit par quatre autres témoins; une scénariste a ainsi raconté que le policier avait prêté cette insulte au moins 40 fois, sur les bandes enregistrées de leurs conversations touchant un projet de scénario.

Mark Fuhrman avait été un des premiers policiers arrivés sur les lieux du crime, en juin 1994, découvrant le gant ensanglanté.

Lors du procès criminel, les avocats de la défense avaient tenté de discréditer le témoignage de Fuhrman en soulignant sa partialité contre l'ancien demi-arrière des Bills de Buffalo.

Pendant ce temps à Santa Monica, banlieue prospère à majorité blanche, la pré-sélection s'est poursuivie au procès civil intenté contre O.J. Simpson par les familles Brown et Goldman.

Une femme d'origine asiatique a dit voir en Fuhrman le symbole même de l'inconduite policière; au questionnaire écrit, elle disait son soupçon que Simpson ait été victime d'une mise en scène et de fabrication de preuves.

Devant le juge Hiroshi Fujisaki, elle a ajouté que son principal souvenir était de « les (policiers) avoir vus sauter la clôture pour fouiller la maison. Mais je sais que quand vous fouillez une maison, il faut un mandat. »

Le juge Fujisaki a maintenant retenu plus de 60 personnes à l'étape de la pré-sélection; il souhaite arriver à un groupe d'une centaine, au sein duquel seront finalement désignés les 12 jurés et huit substituts.

Un Boeing péruvien s'abîme en mer avec ses 70 occupants

Associated Press
ANCON, Pérou

Un Boeing 757 d'AeroPeru s'est abîmé dans la nuit de mardi à mercredi dans l'océan Pacifique, au nord de Lima, avec 70 personnes à son bord, dont environ 30 de nationalité chilienne.

La catastrophe serait due à une défaillance technique. Sept corps ont été repêchés; les équipes de secours craignent ne pas trouver de survivants. Aussitôt à pied d'œuvre, les secouristes avaient repêché en après-midi les corps de sept personnes et n'avaient pas repéré de survivant.

Les opérations étaient difficiles, à cause d'un épais brouillard stagnant au-dessus de la zone du naufrage, à 65 km à l'ouest d'Ancon, ville située à 50 km au nord de Lima.

Le vol 603 d'AeroPeru devait relier Lima à Santiago, au Chili. Une partie de ses passagers étaient arrivés de Miami à bord d'un Boeing 727.

La nationalité de tous les passagers n'était pas encore précisée. Mais les responsables d'AeroPeru ont indiqué que la majorité d'entre eux étaient des latino-américains, dont 30 Chiliens. On compte également quatre Américains, deux Britanniques et un Néo-Zélandais, dont la compagnie AeroPeru a fourni les identités, ainsi que deux Italiens et un Espagnol.

À Santiago, le ministre de l'Intérieur Carlos Figueroa a annoncé que son gouvernement avait affrété un Boeing 707 pour transporter au Pérou des familles de victimes. Selon le directeur des opérations de vol d'AeroPeru, Raul Chiappo, 20 personnes venaient de Miami et une autre de New York. Au total, l'appareil, doté de 180 sièges, transportait 61 passagers et neuf membres d'équipage.

La compagnie précise que son pilote a signalé un problème technique cinq minutes après le décollage de Lima, à 0 h 42 locales (23 h 42 HAE mardi).

SOLDE GARDE-ROBE POUR MONSIEUR À LA BAIE!

Plus que 3 jours!
Jusqu'au samedi 5 octobre seulement!

OBTENEZ :

25 % DE RABAIS
À L'ACHAT

DE 3 ARTICLES OU PLUS!

20 % DE RABAIS
À L'ACHAT DE 2 ARTICLES!

15 % DE RABAIS
À L'ACHAT D'UN ARTICLE!

- Complet • Vestons sport • Tenues d'extérieur
- Mode à la Boutique Le Président • Pantalons de ville ou tout-aller • Chemises de ville
- Cravates et accessoires • Sous-vêtements • Pulls
- Chaussettes • Chemises sport • Tenues de bain
- Vêtements Northern Spirit® • Vêtements couture choisis
- Vêtements mode et Levi's® pour jeune homme • Etc.!

*Sur nos prix ordinaires. Le choix varie selon le magasin.

Exceptions : de Christopher Rand® : blousons de cuir de 249,99 \$ à 329,99 \$ et pantalons infroissables à 49,95 \$; pantalons infroissables Dockers de Levi's®, en serge, à 64,99 \$; pantalons infroissables Haggard à 59,99 \$; de Grenadier® : blazers, pantalons infroissables à 39,99 \$ et pantalons en serge de coton à 29,99 \$; collections Hugo Boss, Tommy Hilfiger et Nautica; tenues sport choisies Mani; chemises de ville infroissables Hunt Club® Supreme à 32,99 \$; chemises de ville infroissables Arrow à 39,99 \$; chemises de ville Mach II d'Arrow à 19,99 \$; chemises de ville Charter Collection® à 39,99 \$; blazers, complets et pantalons de ville Performance de Charter Collection®; jeans Guess et Tommy; vestons sport Harris Tweed; vestons sport Hunt Club® en laine et cachemire; cravates Hunt Club®, Hunt Club® Supreme, Andriano et Tommy Hilfiger; blazers Jones New York, droits ou croisés; sous-vêtements et chaussettes Jockey, Tommy Hilfiger et Calvin Klein; chaussettes fantaisie Hunt Club®; chaussettes tout-aller Weekender à 15,99 \$ pour 3 paires; articles vendus « 2 pour 1 » pour jeune homme; polojamas Hunt Club® à 29,99 \$; pantalons de ville Grenadier® à 39,99 \$.



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

**PRENDRE
MA RETRAITE?
AVEC QUOI?**

RASSUREZ-VOUS

Vous pouvez y arriver. Il suffit de prendre les bonnes décisions et de gérer votre argent en conséquence. Cela paraît simple à première vue, mais comment les prend-on, ces bonnes décisions? Faites appel au Service de stratégies d'investissement « Fonds sur mesure^{MC} » de la Banque de Montréal. Cela peut simplifier le processus d'investissement et vous aider à identifier les placements taillés à la mesure de vos besoins.

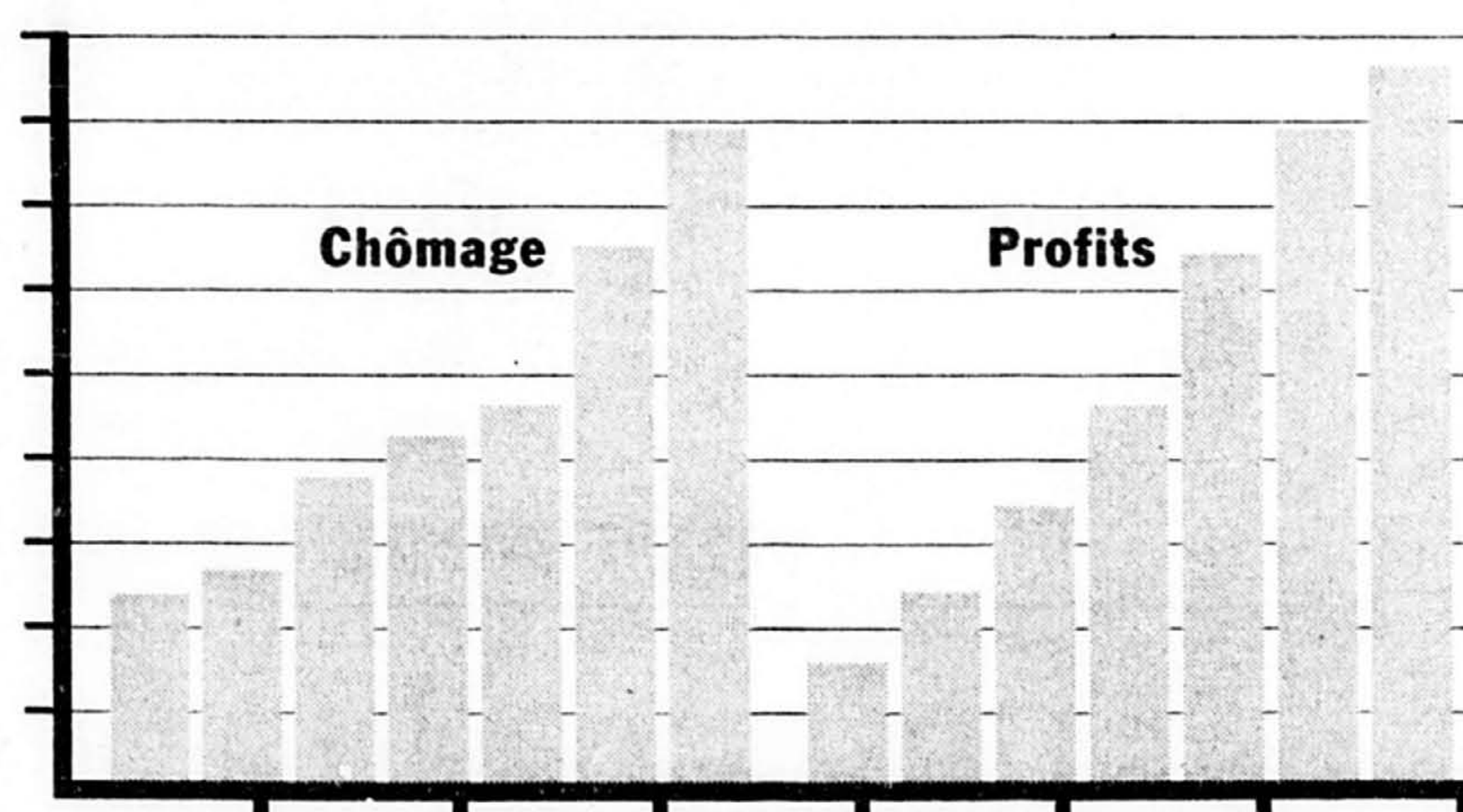
Dix questions simples vous permettent d'établir quel genre d'investisseur vous êtes. Vos réponses vous aideront à déterminer lesquels des Fonds ^{MD1} vous conviennent le mieux et à planifier vos projets de retraite.

Et c'est beaucoup plus simple que vous ne l'imaginez.

1. Les Fonds ^{MD} et le Service de stratégies d'investissement « Fonds sur mesure » sont offerts par la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée. Les parts des Fonds ^{MD} ne sont pas assurées en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada ni de quelque autre loi que ce soit; elles ne sont pas non plus garanties par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ni par la Banque de Montréal et peuvent fluctuer compte tenu des variations dans les cours et des conditions de marché. MC Marque de commerce de la Banque de Montréal. MD Marque déposée de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

De quel sommet est-il vraiment question?



Le sommet socio-économique d'octobre sera-t-il celui des coupures, de l'appauvrissement, de l'inégalité et de l'exclusion? Ou celui qui mettra au cœur de ses préoccupations le maintien et le développement de l'emploi dans le secteur privé comme dans le secteur public, l'augmentation des revenus de l'État et une meilleure redistribution de la richesse? Les profits et les revenus, c'est dans l'emploi qu'il faut les investir!



Conjuguons nos efforts
L'URGENCE, C'EST L'EMPLOI

Jean Chrétien prédit un déficit zéro en 1998

Martin le trouve plutôt optimiste

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a prédit hier que le déficit sera ramené à zéro en 1998, si ce n'est l'an prochain, et que son gouvernement aura, à la fin de 1997, créé un million d'emplois depuis son accession au pouvoir.

Au cours d'un dîner-bénéfice à 300 \$ le couvert organisé par le Parti libéral du Canada, le premier ministre a brossé un tableau très rose de la situation économique.

« Cette année, nos emprunts seront les moins élevés de toutes les nations du G-7, a-t-il affirmé. L'an prochain, les emprunts du gouvernement totaliseront à peine quelques milliards de dollars, seront près de zéro. Nous serons au Canada la seule nation du G-7 à avoir réussi à équilibrer nos livres en cinq ans. »

C'est la première fois que M. Chrétien établit des cibles fixes pour effacer le déficit.

Pour le ministre des Finances Paul Martin, qui était présent, ces prévisions au sujet du déficit sont un peu trop optimistes.

« Le premier ministre est en train de pousser un petit peu sur le ministre des Finances, a-t-il répondu aux journalistes, en souriant. Ça va bien, je fais mon énoncé économique le 9 octobre, mais nous allons continuer à être très prudent dans nos prévisions. »

M. Martin a ajouté que son objectif était, certes, de ramener le déficit à zéro, mais il n'a pas voulu avancer de date.

Il est tout à fait plausible, toutefois, croit-il, de créer un million d'emplois d'ici la fin de l'an prochain.

« Je pense que les prévisions du premier

ministre sont assez réalistes, très réalistes d'ailleurs. »

M. Chrétien a répété que l'économie canadienne avait produit 665 000 nouveaux emplois au cours des trois dernières années. « Tout indique que d'ici la fin de l'an prochain, le Canada aura créé près d'un million de nouveaux emplois. »

Sur un autre front, le premier ministre a senti le besoin de rappeler à ses détracteurs qu'il avait rempli ses promesses référendaires.

« Je regrette que notre message ne semble pas passer très bien. »

« C'est une méthode moins sensationnelle que par les années passées, c'est-à-dire en réglant un problème à la fois, étape par étape, de telle façon que nous puissions, tous les gouvernements, servir mieux les Canadiens », a-t-il expliqué.

Puis, semblant diriger ses attaques contre les fédéralistes du Québec et plus particulièrement le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, M. Chrétien a répété que le gouvernement fédéral avait bel et bien rempli ses engagements.

« Nous avons tenu nos engagements, contrairement à ce que certaines personnes prétendent. »

Quant à l'enchaînement du concept de société distincte dans la Constitution, M. Chrétien a rappelé que le Parti québécois n'en voulait pas.

« Si le gouvernement du Québec change d'attitude, Ottawa agira, a-t-il enchaîné. Nous allons nous charger d'avoir le nombre suffisant de provinces pour le faire enchaîner dans la Constitution. On ne peut pas nous blâmer si le Québec ne veut pas agir. »

Monique Simard encore accusée

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Le Parti libéral du Québec (PLQ) n'en démord pas : la députée péquiste Monique Simard s'est inscrite illégalement aux élections municipales de novembre 1995 dans Outremont et y a voté illégalement, de même que son mari Marcel Simard. Leurs gestes doivent être sanctionnés.

Le PLQ va de l'avant avec sa plainte, même si la députée de LaPrairie a été libérée il y a une semaine exactement, par la Cour du Québec, de l'accusation d'avoir commis une manoeuvre électorale frauduleuse en s'inscrivant dans Outremont alors qu'elle n'y était pas domiciliée depuis les 12 mois légalement requis.

C'était à la suite d'une plainte de la commission juridique du PLQ que le directeur général des élections avait porté ces accusations à l'endroit de Mme Simard.

Hier, l'avocat du PLQ, André Dugas, a obtenu l'assurance que la cause contre Mme Simard et son mari serait entendue le 14 mars 1997 en Cour du Québec.

Cette plainte à l'endroit de Mme Simard et son mari a été portée par le député libéral de la circonscription d'Argenteuil, Régent Beaudet, qui habite Outremont.

« Elle a voté aux élections municipales dans ma municipalité. Elle a usurpé mes droits en votant alors qu'elle n'avait pas le droit », a fait valoir M. Beaudet, au cours d'une récente interview téléphonique.

Plus vite, plus l'fun, par câble ou par téléphone !

Si vous attendez toujours la vague **INTERNET**, Vidéotron a vraiment réponse à tout, où que vous soyez et quels que soient vos besoins. Procurez-vous la trousse d'accès Internet. Vidéotron facile à installer, et profitez d'un service à la clientèle accessible sept jours sur sept, de 8 h à 23 h.

Bon surf !

Câble*
Accès ultra-rapide illimité
49⁹⁵\$/mois
(comprenant le modem câble)
* Là où la technologie le permet

Téléphone
Accès rapide illimité
26⁹⁵\$/mois
Option Découverte d'Internet
4⁹⁵\$ pour 5 heures par mois

LE Cabaret DU CASINO PRÉSENTE

« UN DÎNER COMPLÈTEMENT FOU. »
Fabien Major, CIEL

« Plusieurs numéros de ce repas-spectacle feront l'unanimité : Tim Taylor jonglant avec des balles de ping-pong qu'il éjecte de sa bouche ; Mercedes Chénard qui chante en se contorsionnant ; Kai Leclerc qui marche au plafond et Martine Brisson qui fait des acrobaties sur une corde lisse. »
Sonia Sarfati, La Presse

LE DÎNER Farfelu

« Un grand spectacle de variétés entièrement québécois... on vous en met plein les yeux et les oreilles. »
Catherine Vachon, TQS

« Fellinien... plein d'énergie... 2 heures et demie qui passent trop vite... Vous en serez émerveillés. »
Bill Brownstein, The Gazette

« J'ai hâte d'envoyer des amis qui ont besoin de quelque chose de complètement flyé. »
Judy Richards

« Un spectacle très coloré... Une excellente occasion d'aller fêter. »
Daniel Guérard, CFGL

« C'est un feu roulant ! »
Carmen Montessuit, Journal de Montréal

SOYEZ LES PREMIERS À SAVOURER CE SPECTACLE DE VARIÉTÉS RENVERSANT !

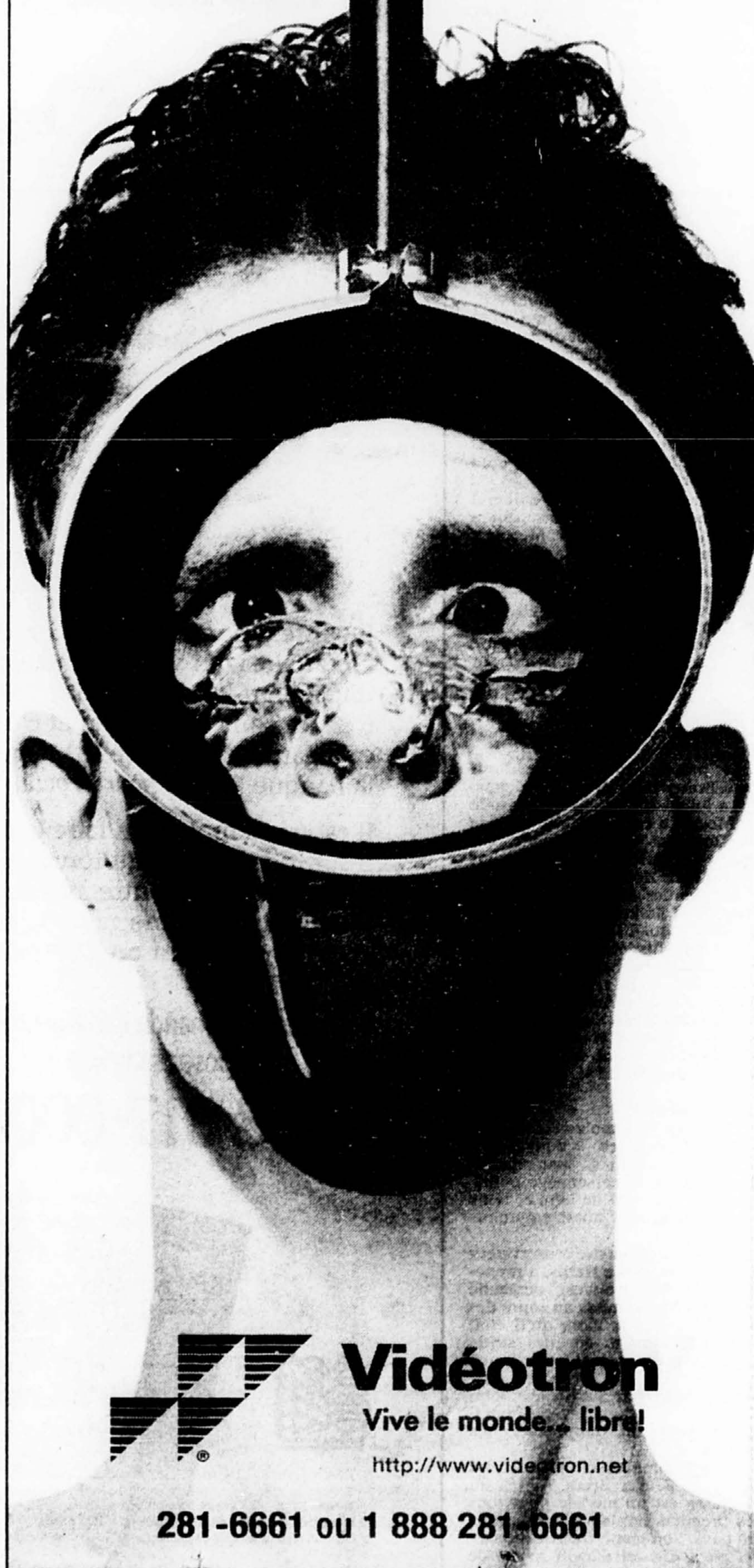
« Un bon spectacle divertissant... un repas excellent. Une soirée qu'on se paie dans les grands moments... »
Marcia Pilote, CKMF

UNE TRENTAINE DE COMÉDIENS, CHANTEURS, DANSEURS ET ACROBATES SUR SCÈNE

LES MERCREDIS ET JEUDIS À 19 H
LES VENDREDIS ET SAMEDIS À 17 H ET 20 H 30
LE PRIX DU BILLET COMPREND : SPECTACLE, REPAS, SERVICE ET STATIONNEMENT.

CASINO de MONTRÉAL

BILLETS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION* :
(514) 790-1245 OU 1 800 361-4595
POUR LES GROUPES DE 20 ET PLUS :
(514) 935-5161 OU 1 800 263-5161
* FRAIS DE SERVICE APPLICABLES



Vidéotron
Vive le monde... libre!
<http://www.videotron.net>

281-6661 ou 1 888 281-6661

Robert Bourassa (1933-1996)

Un hommage « tiède » des autochtones

FRANÇOIS BERGER

C'est un hommage plutôt « tiède » que les Amérindiens ont rendu hier au grand chef blanc Robert Bourassa. Il avait senti du chaud et du froid dans ses relations avec les nations autochtones du Québec, qui représentent à peine 1 % de la population, mais un 1 % qui compte politiquement.

Il avait senti du très grand froid, ou serait-ce du très grand chaud, notamment à l'occasion de la crise mohawk de l'été 1990 et de la longue opposition des Cris aux projets hydroélectriques de la baie de James.

Il avait connu ses relations les plus tièdes avec les autochtones dans les débats constitutionnels. « Entre lui et nous, il y avait un respect mutuel de bonne foi », a commenté hier Max Gros-Louis, de la nation huronne-wendat.

Pour Ghislain Picard, chef au Québec de l'Assemblée des premières nations, ce sont justement les débats constitutionnels qui avaient rendu Robert Bourassa « plus sensible aux questions autochtones », à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Auparavant, M. Bourassa ne s'était pas vraiment intéressé aux affaires autochtones, selon lui.

Les relations « assez bonnes »

entre Bourassa et les autochtones ont simplement été « ternies par des moments de crise », a résumé hier le porte-parole des premières nations.

Les dirigeants mohawks de la réserve de Kahnawake, qui ont été au centre d'un de ces « moments de crise », se sont contentés d'émettre un communiqué laconique rappelant que « la mort affecte tout le monde sans égards aux différences politiques ni aux origines ethniques ».

Le grand chef cri Matthew Coon-Come, dont la nation a elle aussi connu ses « moments de crise » avec Bourassa, est quant à lui resté muet.

Les commentaires les plus louangeurs à l'endroit de l'ex-premier ministre sont venus des Inuits, qui avaient signé avec son gouvernement en 1975 la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

« J'ai toujours admiré sa façon de faire de la politique », a dit le sénateur inuit Charlie Watt, qui représentait son peuple à l'époque. Même si la Convention de la Baie-James n'était pas à l'entière satisfaction des Inuits, a souligné M. Watt, elle avait au moins le mérite de reconnaître des droits aux autochtones.

Les autres provinces saluent la personnalité de Bourassa

Presse canadienne

Les capitales provinciales du Canada anglais se sont émues, hier, du décès de l'ex-premier ministre Robert Bourassa, anciens collègues et nouveaux premiers ministres unissant leurs voix pour saluer sa carrière et sa personnalité.

L'ancien premier ministre libéral de l'Ontario, David Peterson, probablement celui qui a été le plus proche de M. Bourassa, a estimé que son ami avait « représenté toutes les subtilités et toute la complexité d'être un Québécois et un Canadien. Ce n'était pas un séparatiste de garde-robe, un crypto-séparatiste ».

« Il était très subtil. Avec lui, ce n'était jamais noir et blanc : comme un oignon, on pouvait découvrir des couches et des couches de significations. C'était aussi un grand stratège, il se laissait toujours une grande marge de manœuvre. C'était aussi un homme rationnel dans un environnement de passion ».

« À la suite de l'échec de l'accord du lac Meech, se souvient M. Peterson, je lui avais demandé comment ça allait, je trouvais qu'il avait l'air fatigué. Il me dit : « Je marche sur un fil de fer, c'est très, très difficile. » Puis, il me regarde et ajoute : « J'adore ça. » »

L'ancien premier ministre libéral terre-neuvien Clyde Wells, qui a été l'un des fossoyeurs de Meech, a noté que M. Bourassa était toujours demeuré un gentilhomme malgré leurs divergences d'opinions. « Je ne l'ai jamais trouvé blessant dans ses manières. »

Un autre ancien premier ministre de Terre-Neuve, le conservateur Brian Peckford, a salué ce « grand fédéraliste », un « homme honorable et juste » qui a joué un rôle dans le lancement du projet Hibernia.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, qui a lui aussi participé à l'épisode de Meech, a estimé que la voix de M. Bourassa ne s'éteindrait pas, que « le Québec n'oubliera pas l'Histoire de Robert Bourassa ».

Le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, Roy Romanow, a qualifié M. Bourassa de « véritable fils du Québec », « un homme qui s'est battu pour le Québec et le Canada ». M. Romanow, qui a été de plusieurs négociations constitutionnelles, parle de M. Bourassa comme d'un « négociateur intelligent qui symbolisait le meilleur du Canada ».

Les nouveaux

Ceux qui l'ont moins côtoyé personnellement, les « nouveaux » premiers ministres, ont quand même connu le personnage politique ou l'ont suivi de loin, et leurs témoignages sont aussi empreints de respect.

Le premier ministre conservateur de l'Ontario, Mike Harris, a rappelé qu'il avait souvent demandé conseil à M. Bourassa au cours des dernières années, alors qu'il était dans l'opposition, sur des sujets touchant le Québec. Il trouvait que ce « Québécois et Canadien passionné » était « très articulé », « un modéré qui évitait les confrontations, préférant rapprocher les gens ».

Pour le premier ministre libéral de Terre-Neuve, Brian Tobin, M. Bourassa est un modèle pour tous les premiers ministres provinciaux du pays. Son grand trait de caractère, a-t-il dit, est d'avoir refusé de choisir entre son amour et sa pas-

sion pour le Québec et son amour et sa passion pour le Canada. « C'était un homme érudit, un visionnaire et un véritable homme d'État. »



DÉPÊCHEZ-VOUS CAR 667 952* PERSONNES LIRONT CETTE OFFRE.

BMW 318i ET 318ti À MOINS DE 30 000\$.

BMW vous propose de terminer l'année sur le bon pied en vous offrant le plaisir de conduire une tougueuse BMW 1996 318i ou 318ti pour moins de 30 000\$. Le plaisir de conduire, voilà ce que ressent de prime abord le propriétaire d'une BMW. Le plaisir d'un virage adroitement négocié, le plaisir d'une accélération soutenue, le plaisir d'être en parfait contrôle de la situation. Bref, le plaisir d'avoir enfin trouvé une automobile fabriquée sur mesure.

Dépêchez-vous de filer en cinquième vitesse chez votre concessionnaire BMW, car il s'agit probablement de votre dernière chance de mettre la main sur une BMW à moins de 30 000\$.

Montréal
Canbec Automobiles inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343 / Mtl 543-3412



Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662 / 343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415

* Source: NADBank 1994. Moyenne du lectorat de La Presse en semaine. Modèles BMW 318i et 318ti 1996 incluant climatisateur, deux coussins gonflables, freins à disque aux 4 roues avec système antiblocage (ABS), système de verrouillage central avec double dispositif et système de sécurité entièrement intégré. Offre portant sur tous les modèles 1996 318i et 318ti en stock, à l'exclusion des modèles cabriolet et coupé. L'offre se termine le 31 octobre 1996. Voyez votre concessionnaire BMW pour tous les détails.

ENTREPRISE

NOUVELLE

ENTREPRISE

NOUVELLE

Sans délai. Sans problème. Sans souci.

Avec une marge de crédit allant jusqu'à 35 000 \$.

Il existe désormais une façon de gérer vos affaires qui vous permet de contrôler totalement l'usage de votre crédit. Après tout, ce sont vos affaires et c'est vous que ça regarde. Il s'agit de la Marge de Crédit de la Banque Royale pour la petite entreprise^{MC}.

Il est très simple d'en faire la demande. Il suffit de remplir un formulaire d'une page, pas de rencontre, pas de bilan financier. Et aucune garantie n'est exigée : votre signature est un gage suffisant.

Faites-en la demande dès aujourd'hui.
Composez sans frais le

1 888 817-0000.

Votre demande sera traitée en 48 heures, c'est garanti*. Peut-on imaginer plus facile?

Appelez-nous dès maintenant ou parlez-en avec votre directeur de comptes. Vous constaterez que la Marge de Crédit de la Banque Royale pour la petite entreprise, c'est vraiment un grand service aux petites entreprises.



Marge de Crédit
BANQUE ROYALE
pour la petite entreprise

* Banque Royale du Canada, licenciée de cette marque.

MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

† Ou nous réglons les frais du premier mois pour toute marge de crédit approuvée.

VOUS TRAVAILLEZ FORT.
POUR NOUS, ÇA COMPTE.